

		HISTOIRE	GEOGRAPHIE				
MOIS	SEM	CHAPITRES/LECONS	CHAPITRES/LECONS	SEMESTRES			
Octobre	1	CHAPITRE I : ETUDE ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE Leçon 1 : les fondements de l'économie ivoirienne	CHAPITRE INTRODUCTIF : RAPPELS METHODOLOGIQUES	1 ^{er} SEMESTRE			
	2						
	3						
	4						
Novembre	5		CHAPITRE I : LE MONDE AU LENDEMAIN DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE Leçon 1 : L'ONU		1 ^{er} SEMESTRE		
	6						
	7	Leçon 2 : les différents secteurs d'activités de la Côte d'Ivoire					
	8						
Décembre	9	Evaluation				2 ^{ème} SEMESTRE	
	10		Leçon 2 : De la rupture à la guerre froide : la 1 ^{ère} crise de Berlin et la crise de cuba				
	11						
Janvier	12	CHAPITRE II : REGROUPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUES		2 ^{ème} SEMESTRE			
	13	Leçon 1 : La CEDEAO	CHAPITRE II : les RELATIONS INTERNATIONALES DE 1963 A NOS JOURS Leçon 1 : la crise israélo-arabe : des origines à nos jours				
	14						
	15	Remédiation					
Février	16	Evaluation			2 ^{ème} SEMESTRE		
	17		Leçon 2 : L'effondrement du rideau de fer				
	18						
	19	Leçon 2 : les relations UE - ACP					
Mars	20		CHAPITRE III : LA DECOLONISATION ET LES REGROUPEMENTS POLITIQUES Leçon 1 : Les facteurs de la décolonisation			2 ^{ème} SEMESTRE	
	21						
	22						
	23	Evaluation					
Avril	24	CHAPITRE III : ETUDE ECONOMIQUE D'UN PAYS DEVELOPPE Leçon 1 : L'espace japonais et ses ressources					2 ^{ème} SEMESTRE
	25						
	26		Leçon 2 : la décolonisation de la côte D'Ivoire				
	27						

Mai -Juin	28	Leçon 2 : La puissance économique du Japon		
	29			
	30		Leçon 3 : Regroupement politique en Afrique : l'UA	

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

PROGRESSION CMC TERMINALE G

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

(*C . M . C*)
TERMINALE G1 & G2 ET H 2020
COURS et ACTIVITES

CHAPITRE 1 :

ETUDE ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

LEÇON 3 : LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

INTRODUCTION

L'économie Ivoirienne repose sur trois grands secteurs : **le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.**

Chacun contribue à l'essor économique du pays malgré les problèmes qui les minent.

I) LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

1) Le secteur primaire, un secteur primordial

Le secteur primaire regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. On a : l'agriculture, l'exploitation forestière, l'élevage, la pêche, etc.

a) l'agriculture

❖ Les conditions de développement de l'agriculture

Pour son essor, l'agriculture ivoirienne bénéficie de 4 types de conditions ou facteurs :

&-les facteurs naturels

-le relief monotone favorise l'occupation humaine et la création de plantation, la construction des routes indispensables au développement économique.

- les sols sont favorables pour le développement de l'agriculture.
- le climat a doté le pays de précipitations suffisantes et de température qui varient du sud au nord. Cela favorise une diversification des cultures.
- la végétation joue un rôle de modération du climat. Cela favorise l'épanouissement des cultures.
- l'hydrographie permet l'irrigation des cultures.

&-le facteur historique

La CI a hérité d'une économie de plantation car les cultures qui font la fierté du pays aujourd'hui ont été introduites par le colon. Café en 1881 et cacao en 1882.

&-le facteur humain

60% de la population active exerce dans l'agriculture. Cette agriculture bénéficie donc d'une main d'œuvre abondante et moins chère. Les 23 millions d'ivoiriens constituent un marché de consommation pour les produits agricoles.

&-les facteurs politiques

Depuis 1960, l'état est le premier promoteur de l'agriculture ivoirienne.

- Il a autrefois subventionné l'agriculture par la création de plantations clé en main mais aujourd'hui ces plantations sont privatisées
- Il a également mis en place des structures d'encadrement et de recherches agronomiques (ANADER, CNRA).
- l'état a créé un lycée agricole.
- De nombreux programmes d'ajustement et d'appui au secteur agricole ont été mis en œuvre et ont contribué à atteindre des résultats satisfaisants en matière de croissance agricole. Exemple le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2012-2015).
- désengagement de l'état des secteurs de production agricole a entraîné la libéralisation de certaines filières. Exemple la filière Café-cacao avec le conseil café-cacao comme seule structure de régulation.

❖ Les différents types de cultures

Il existe deux types de culture en Côte d'Ivoire : **les cultures vivrières et les cultures commerciales**

- **Les cultures vivrières :** Elles sont destinées à la consommation quotidienne des populations. Il s'agit : du maïs, du mil, du sorgho, du riz, de l'igname, de la patate douce, etc. produits en zone de savane. On note également la banane plantain, le manioc, l'igname, etc. cultivés dans les régions forestières.

Années production en tonnes	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Riz	1.244.444	873.016	1.561.905	1.934.154	2.053.520	2.152.935
Maïs	641.610	621.790	654.738	848.617	960.809	1.025.743
Igname	235.048	238.717	256.000	305.433	317.346	326.101
Manioc	2.306.839	2.359.015	2.412.371	2.436.495	4.239.303	5.087.164
Banane plantain	1.541.573	1.559.207	1.577.043	1.634.354	1.671.666	1.739.107
Mil	48.826	48.828	49.316	49.760	52.275	55.207
Sorgho	44.072	46.460	48.438	50.472	51.344	55.071
Arachide	90.227	91.844	93.490	117.692	168.132	178.769
Patate douce	47.039	45.164	46.549	47.914	49.342	50.866
Taro	70.559	69.682	71.772	73.926	76.078	78.360

Source : document réalisé par le professeur à partir de **la Côte d'Ivoire en chiffres** ; édition 2016.

A ces cultures il faut ajouter de nombreuses cultures maraîchères telles que **l'aubergine**, la **tomate**, le **haricot vert**, le **gombo**...

Ces cultures sont aussi commercialisées sur les marchés locaux.

- **les cultures d'exportation ou commerciales** : Ce sont des cultures destinées à la transformation par les industries locales et à la commercialisation hors de la Côte d'Ivoire. Les principales cultures d'exportation sont : café, cacao, hévéa, palmier à huile, ananas, banane douce, etc. cultivés en zone forestière. A cela s'ajoute, anacarde, coton, canne à sucre etc. cultivés en zone de savane.

Années production en tonnes	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cacao	1.242.293	1.511.255	1.485.900	1.449.696	1.746.204	1.614.000
Café	94.372	32.291	121.426	104.766	105.867	126.658
Hévéa	235.048	238.717	256.000	305.433	317.346	326.101
Graine de palme	1.565.000	1.636.000	1.841.767	1.743.686	1.798.009	1.800.000
Noix de coco	23.399	25.434	28.850	30.067	32.489	38.338
Noix de cola	102.909	139.137	181.137	210.000	144.317	260.000
Banane poyo	314.270	302.500	326.500	387.000	452.300	529.700
Ananas	68.212	69.727	71.276	85.221	99.477	116.521

A cela s'ajoute, **l'anacarde**, le **coton**, la **canne à sucre** etc. produits en zone de savane.

Années production en tonnes	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coton graine	174.689	255.000	260.503	352.134	405.226	450.093
Canne-à-sucre	1.805.467	1.940.493	1.866.748	2.254.847	2.628.196	3.079.166
anacarde	380.000	400.000	450.000	500.000	570.000	702.510
mangue	45.026	46.960	48.979	58.371	68.167	79.841

Source : documents réalisés par le professeur à partir de **la Côte d'Ivoire en chiffres** ; édition 2016.

❖ Importance de l'agriculture

L'agriculture joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet :

- Elle crée des emplois dans les plantations et dans les usines car occupant les 2/3 des actifs
- Elle contribue à environ 20,2% au PIB national.
- C'est le support de l'industrie et du commerce ivoirien car approvisionne en matières premières les industries nationales et alimente le commerce international
- Elle favorise le financement de nombreuses infrastructures socio-économiques : routes, électrification, adduction d'eau, hôpitaux... grâce aux recettes engrangées par l'Etat.
- Elle fournit 40 à 70% des recettes d'exportation du pays.

Tous ces éléments font dire que : « le succès de ce pays repose sur l'agriculture »

b - la forêt ivoirienne (l'agro-foresterie)

❖ Un capital forestier en disparition

La forêt ivoirienne couvre le Sud, l'est et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. En 1900, la forêt ivoirienne couvrait 19 millions d'hectares. A l'indépendance (1960), elle était de 12 millions d'hectares. Mais aujourd'hui, elle est d'à peine de 2,5 millions d'hectares.

Cette forêt regorge de près de 700 espèces dont : l'iroko, le bété, le samba, l'acajou, le teck, le framiré, le niangon, le fraqué, l'ébène, le sipo, le makoré, avodjiré

Les causes de la disparition du couvert végétal ivoirien sont multiples :

- une agriculture extensive
- une urbanisation accélérée
- une exploitation anarchique du bois
- les feux de brousse...

❖ L'importance de la forêt

- La forêt permet le développement de l'agriculture
- Elle permet d'importantes entrées en devises à partir de l'exploitation des bois d'œuvre. Par exemple en 2015 ce sont 2.224.558.149 frs CFA que l'Etat a perçu en termes de droit de taxes.
- Elle couvre l'essentiel des besoins en énergie des ménages (charbon, bois de chauffe)
- Elle permet la création de scieries (environ 84) qui procurent de l'emploi à environ 10.000 personnes.
- Elle permet de préserver les espèces végétales et animales.
- La forêt développe le tourisme botanique et la médecine traditionnelle.

c- L'élevage

❖ Les conditions de développement de l'élevage

La Côte d'Ivoire dispose de certains atouts pour développer l'élevage. En effet, on a :

- De vastes régions de savanes au centre et au nord du pays
- Une population rurale importante qui prédispose la Côte d'Ivoire à l'élevage
- Le soutien de l'État à la filière élevage à travers l'ANADER. (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), etc.

❖ Les types d'élevage

Il existe deux types d'élevage :

- **L'élevage traditionnel** : Il est pratiqué au Centre et au Nord du pays par des paysans et des peuhls venus des pays sahéliens. Il est pratiqué avec des techniques rudimentaires. Le cheptel est composé de caprins, d'ovins, de volailles. C'est un élevage à faible rendement développé dans les villages.
- **L'élevage moderne** : Il est pratiqué au Sud, au centre et à l'ouest du pays avec des techniques modernes (fermes, ranchs, bâtiments, etc.). Le cheptel est composé de bovins, de porcins, de volailles, etc. c'est un élevage à haut rendement.

❖ Evolution du cheptel national par espèce et par têtes de 2010 à 2015

Années Espèces (nbre de têtes)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bovin	1.581.582	1.582.652	1.583.725	1.585.585	1.598.427	1.611.494
Ovins	1.692.181	1.700.303	1.708.464	1.725.207	1.777.667	1.858.551
Caprins	1.324.377	1.331.687	1.339.038	1.378.941	1.656.384	1.989.848
Porcins	348.590	349.739	353.021	362.693	375.669	389.733
Volailles	42.238.634	40.593.493	48.813.454	54.122.697	61.575.037	53.428.887

Source : document réalisé par le professeur à partir de la Côte d'Ivoire en chiffres ; édition 2016, page 95.

❖ L'importance de l'élevage

Après un premier échec, l'Etat a relancé le développement de cette activité. Elle peut devenir une véritable industrie et cela est perceptible à travers l'aviculture avec FOANI (Agnibilékro), Coq ivoire (Abidjan). Ce secteur est source d'emplois et de devises à la disposition de la jeunesse.

d) La pêche

❖ Les conditions de développement de la pêche

- **Au niveau de la nature** : la Côte d'Ivoire dispose d'un important réseau hydrographique favorable au développement de la pêche.
- **Au niveau humain** : les peuples lagunaires sont de tradition pêcheurs auxquels il faut ajouter les pêcheurs étrangers : **FANTI (Ghanéens)**, **AWRAN (Togolais)**, **BOZO (Maliens)**.
- **Au niveau technique** : on note l'existence de grandes compagnies de pêche qui disposent de chalutiers, de sardiniers, crevettiers, etc. avec des moyens de conservation et de distribution appropriés. (véhicules frigorifiques et de chambres froides pour la conservation du poisson et autres produits halieutiques).
- **Au niveau politique** : L'Etat a créé l'école de pêche de **Grand Lahou** pour la formation et l'encadrement des pêcheurs, la création et l'équipement des ports autonomes d'Abidjan et de San-Pedro.

❖ Les Types de pêche

- **La Pêche traditionnelle ou artisanale** : Elle se pratique sur tous les plans d'eaux (océans, fleuves, lagunes, lac, rivières...), tenu par des étrangers. Elle utilise des moyens archaïques et rudimentaires (les pirogues et les filets, hameçons, nasse). Elle couvre les besoins de la famille. Elle fournit **65%** des prises de poisson annuel. En 2014, la production de la pêche artisanale était de 48.620 tonnes.
- **La Pêche moderne ou industrielle** : Cette activité est concentrée au port d'Abidjan. Elle se pratique en haute mer à bord des gros navires tels que : **les sardiniers – les chalutiers – les thoniers – les crevettiers**. Cette pêche couvre **35%** des prises soit 26.180 tonnes en 2014.

La Côte d'Ivoire produit **69%** de sa consommation et a importé en 2014 environ **312.571 tonnes** qui proviennent de la **Mauritanie, de la Russie, des Pays Bas, de la Guinée et du Sénégal**.

❖ Importance de la pêche

L'industrie de la pêche ivoirienne joue un rôle économique important.

L'activité de pêche génère directement 70.000 emplois et fait vivre indirectement 400.000 personnes. Ce secteur représente 1,4 à 1.6% du PIB.

Le secteur de la pêche rapporte d'importantes devises à l'Etat surtout avec les accords de pêche signés avec l'UE qui lui donne droit à des subventions.

1- Le secteur secondaire, un secteur en plein progrès

a) les conditions de développement de l'industrie

❖ *les conditions naturelles*

- l'abondance des ressources agricoles
- la diversité des ressources minières (or, diamant, fer...)
- l'abondance des ressources énergétiques (centrale thermique azito, vridi 1 et 2, barrages hydroélectriques, gisements de pétrole et gaz naturel)

❖ *les conditions humaines*

L'industrie bénéficie d'une population dense, d'une main d'œuvre mobile, abondante et bon marché. La volume de la population constitue un marché de consommation pour les produits industriels. Cette population est de plus en plus entreprenante dans la création de PMI-PME.

❖ *les conditions politiques*

- le système économique de type libéral adopté par l'état ivoirien met l'accent sur la liberté d'entreprise et la libre concurrence.
- un code des investissements attractifs (le dernier en date est celui du 07 juin 2012)
- la politique de privatisation engagée dans les années 90 a accéléré le désengagement de l'état comme acteur pour se positionner dans celui de régulateur, d'où la création du CEPICI en 1995.
- le développement des infrastructures de communication (route, port, aéroport), de télécommunication (internet...) de formation et d'encadrement.

b) Les types d'industries

❖ Les industries agro-alimentaires :

Elles sont les plus anciennes et demeurent le poumon de l'industrie Ivoirienne (*elles sont prédominantes*). On les trouve presque partout sur le territoire ivoirien. Elles sont destinées à satisfaire les besoins nationaux et ceux des marchés de la sous-région.

Elles se composent : de **Brasseries** (*Solibra* , *Brassivoir* , *N.B.C*), de **conserveries** (*pêche et froid*) et d'ananas, les huileries (**Unilever** , **SANIA**), les unités de conditionnement du Café et Cacao, **Saco**, **Sifca**, **Micaio**, les **Chocolateries**, **Unicao**, **Capra Nestlé**, les Pâtisseries, de **minoteries** : les Grands Moulins d'Abidjan, les **Confiseries** (*Unifood*, *Sipa*) **SITAB**, **NESTLE**.

❖ Les industries textiles

Ce sont les industries d'habillement qui fabriquent les tissus. Exemple :

- **SOFITEX, UNIWAX** à Abidjan
- **Les établissements Robert Gonfreville** à Bouaké
- **COTIVO** à Agboville.

❖ Les industries du Bois

Elles transforment le bois en grume en bois scié ou déroulé, en contre-plaqué ou encore en meuble. Le bois a permis la création de nombreuses scieries réparties dans de grandes villes comme : Bassam, Adzopé, San-pédro, Gagnoa...

❖ Les autres industries

Il s'agit :

- **Des industries mécaniques et électriques**, spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction comme les tôles, fers à béton, les clous. Elle fabrique également les câbles, machettes (SOTICI), les pièces de rechanges des véhicules...
- **Des industries chimiques, para chimiques et pétrolières** : produits cosmétiques (SIVOP, GANDOURE), Parfumerie, Matières plastiques, industries de caoutchouc, savonnerie... produits phytosanitaires, peinture, fabrique de mousse (matelas), raffinage du pétrole (SIR)...

c) L'importance de l'industrie dans l'économie

L'industrie contribue au développement économique de la CI car :

- L'industrie réalise environ 25,5 % du PIB
- Elle occupe 15% de la population active.
- Elle est source de devise pour l'État à travers la perception de diverses fiscalités (impôts, taxes, patentes...)
- Elle contribue au développement du secteur primaire (agriculture, mine, énergie) avec ses besoins en matières premières et participe à l'essor du commerce, etc.

3- Le secteur tertiaire, un secteur de plus en plus performant

Le secteur tertiaire désigne l'ensemble des activités de service comme les transports, le commerce, le tourisme, les assurances, les banques et l'administration. Il occupe 31% des actifs et est le second secteur qui emploie le plus de personnes après l'agriculture (secteur primaire).

a) le commerce

❖ Les Types de commerce

On note deux types de commerce en Côte d'Ivoire : le commerce intérieur et le commerce extérieur.

- **Le commerce intérieur** : Ce sont des échanges qui se font à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Il concerne la collecte et la distribution des produits de consommation. Les entreprises commerciales assez diversifiées se partagent l'espace national (SOCOCE, CASH CENTER, CAP SUD, CITY SPORT, PROSUMA, FROID INDUSTRIEL, etc.) à côté desquelles il y a des grossistes, des demi-grossistes et des détaillants.
- **Le commerce extérieur** : Le commerce extérieur est assuré à travers les exportations et les importations :

- **Les exportations :** On appelle exportation, l'ensemble des produits vendus à l'extérieur par un pays. Les exportations ivoiriennes sont dominées par les produits bruts agricoles et le bois. Exemple : **le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile....**
- **Les importations :** On appelle importation, l'ensemble des produits achetés à l'extérieur par un pays. Les produits importés par la Côte d'Ivoire sont entre autre les produits alimentaires comme : le riz, le poisson, la viande etc..... et les produits manufacturés comme les voitures, les appareils électroménagers, les machines....

❖ Importance du commerce

Le commerce permet :

- Le développement du secteur primaire et secondaire
- Des entrées de devises importantes
- La création d'emplois
- Le développement des infrastructures économiques (supermarchés) et de communication.

b) Le transport

La Côte d'Ivoire dispose d'importants réseaux de transport, facteur indispensable au développement des échanges.

❖ Les types de transport

- **Le transport routier :** C'est le moyen de transport le plus utilisé sur l'ensemble du territoire. Le réseau routier ivoirien est estimé à environ 82 000 km dont 75 000 km de route de terre et 6 500 km de routes bitumées. La Côte d'Ivoire possède également plus de 200 km d'autoroutes.
- **Le transport ferroviaire :** La Côte d'Ivoire dispose d'une ligne de chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou long de **1.196 km** dont **639 km** en Côte d'Ivoire. Le chemin de fer est géré par la **SITARAIL** (Sté Internationale de Transport Africain par RAIL). les trains assurent le transport des marchandises lourdes, de voyageurs, et de bétails.
- **Le transport aérien :** Le pays dispose de trois aéroports de classe internationale (Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro)) et une vingtaine d'aérodromes dont une dizaine seulement en service actuellement (Tabou, San-Pedro, Daloa...) Les liaisons internationales sont assurées par des compagnies étrangères comme Air France British Airways- Ethiopian Airlines, Royal air Maroc.....

Ces compagnies aériennes sont encadrées par des structures comme **ANAC (Agence Nationale d'Aviation Civile)** et **l'ASECNA (Agence Nationale pour la Sécurité de la Navigation Aérienne)**

- **Le transport maritime** : Il est assez développé en Côte d'Ivoire grâce à l'existence des deux ports (Abidjan et San-Pedro). Environ 90% du volume des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire s'effectue par voie d'eau.
- **Le transport lagunaire** : il s'effectue surtout sur les lagunes. Il permet l'évacuation des produits agricoles et de pêche entre les différentes régions côtières du pays. Il permet également le transport des personnes surtout à Abidjan avec des compagnies comme la Sotra, Aqualine, S.T.L qui assurent la liaison entre le **Plateau - Abobo-Doumé - Treichville, Locodjro**.

❖ Importance du transport

- il facilite l'évacuation des produits des lieux de production vers les zones de consommation
- il crée des emplois et génère des sources de revenus
- il est pourvoyeur de devises pour l'État (impôts, taxes, etc)
- il favorise les échanges entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur

c) Le tourisme

❖ Les atouts touristiques

La côte d'Ivoire regorge de nombreux sites touristiques. **Exemple** :

Régions ou noms	Sites et ou patrimoines touristiques
Région de San Pedro	Magnifiques plages et sites lagunaires : baie de TAKI et MONOGAGA, DIGBOUE (San Pedro), baie des sirènes (Grand Béréby)...
District autonome de Yamoussoukro	Basilique notre dame de la paix, fondation FHB avec son auditorium de 4000 places, le lac aux crocodiles, l'hôtel le président avec son terrain de golf à 18 trous, le parc animalier d'Aboukouamékro...
Région du TONKPI	Man : ville des 18 montagnes, danse des échassiers et celle des acrobates au poignard, cascades, pont de lianes de ZADEPLEU... Biankouma : forgerons de YO, les poissons sacrés de SILAKORO, le mont ZAALA...
Région du PORO	Danse initiatique du PORO, le BOLOYE communément appelée danse des hommes panthères, le N'GORON danse des jeunes filles, les tisserands de WARANIENE, les forgerons de KONI, les potiers de Sinématiali...
Région du BOUNKANI et De BONDOUKOU	Parc national de la Comoé (1.115.000 ha et 500 km de pistes carrossables), les potières de MOTIAMO, les crocodiles et singes sacrés de TOROSSAGUEHI, la rivière aux poissons sacré avec son python « APPAPÊ » à KREBIO-DAMIAMBRA...
Région du haut-Sassandra	Singes sacré de GBETITAPEA, les danseurs d'Issia, le centre artisanal de Daloa...

District autonome d'Abidjan	Le musée des civilisations de Côte d'Ivoire, le parc national du Banco, le centre artisanal de la ville d'Abidjan, la baie des milliardaires (île Boulay)...
------------------------------------	--

Source : ministère du tourisme in la Côte d'Ivoire en chiffres, Edition 2016 pp 166-167.

Le tourisme se définit comme une activité de détente et de loisir. Dans certains pays, c'est une véritable industrie (Tunisie, Kenya). En CI, cette activité a connu un remarquable essor. Le taux de croissance du secteur touristique est passé de 14,68 % (2010-2012) à 63 % (2012-2014). L'objectif actuel du gouvernement est de faire de la Côte d'Ivoire la première destination touristique de l'Afrique Sub-saharienne.

❖ les types de tourisme et leur importance

- **Les types de tourisme :** on note plusieurs types de tourisme en Côte d'Ivoire. On peut citer : le tourisme balnéaire, le tourisme écologique, le tourisme culturel et religieux, le tourisme d'affaire, le tourisme sportif, etc.
- **Importance du tourisme :** le tourisme joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire.

Il favorise :

- la création d'emplois et de revenus pour les populations. Les activités liées au tourisme sont nombreuses et font vivre une bonne partie de la population ivoirienne : guides touristiques, vendeurs d'objets d'art, employés d'hôtels...
- l'entrée de devises pour l'Etat
- l'aménagement des sites touristiques
- l'ouverture du pays sur l'extérieur, etc.

II) PROBLEMES ET SOLUTIONS AUX SECTEURS D'ACTIVITES

1- Le secteur primaire : problèmes et solutions

a) problèmes et solutions liés à l'agriculture

❖ Problèmes

- L'agriculture ivoirienne est peu mécanisée
- L'exode rural (les jeunes ont quitté les villages au profit des villes) qui entraîne un vieillissement de la population agricole
- Les conflits fonciers
- Le coût élevé des intrants agricoles
- La variation des prix des produits agricoles sur le marché international
- Appauvrissement des sols dû à la surexploitation

- Vieillessement des plantations
- Mauvais état des pistes villageoises

❖ Solutions

- Lutter contre le trafic illicite des produits vers les pays voisins en proposant des prix d'achat meilleurs aux producteurs
- Moderniser l'agriculture en la mécanisant
- Encourager les jeunes à rester au village en leur octroyant des moyens et ressources
- Entretenir les pistes villageoises pour faciliter l'écoulement des produits vers les villes
- Former et encadrer les paysans sur les nouvelles techniques culturales
- Transformer les produits agricoles en produits semi-finis avant l'exportation ou finis.

b) Problèmes et solutions liés à la forêt

❖ Problèmes liés à l'exploitation forestière

- Une exploitation abusive de la forêt
- Le braconnage et la disparition de certaines espèces animales (l'éléphant).
- L'utilisation du bois pour les besoins en énergie des ménages.
- Les dégâts causés par les feux de brousse

❖ solutions liées à l'exploitation forestière

- Sensibiliser la population sur les dangers de l'exploitation abusive de la forêt.
- Créer des parcs et réserves pour protéger la forêt et les animaux qui y vivent.
- Encourager les ménages à utiliser le gaz butane en réduisant le prix du gaz.
- Condamner à de lourdes peines ceux qui pratiquent le braconnage.
- Encourager le reboisement par la SODEFOR et par les exploitants privés.

c) Problèmes et solutions liés à l'élevage

❖ Problèmes liés à l'élevage

- La présence de certaines de maladies comme la peste bovine et de la trypanosomiase, la grippe porcine, la grippe aviaire, etc.
- Le conflit entre éleveurs et agriculteurs surtout au nord de la CI
- La faible présence des nationaux (Ivoiriens) dans le domaine de l'élevage
- L'absence de traditions pastorales des populations du Sud
- L'utilisation de techniques traditionnelles archaïques qui fournit de faibles rendements

❖ Solutions liées à l'élevage

- La sensibilisation des populations
- La sédentarisation des bovins à fin d'éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- La modernisation de l'élevage à travers la création de ranches et la formation des éleveurs
- La sensibilisation de la population du Sud à la pratique de l'élevage.
- L'encadrement les éleveurs

- La vaccination des animaux.

d) Problèmes et solutions liés à la pêche

❖ Problèmes liés à la pêche

- Une pollution industrielle des eaux ivoiriennes.
- Pauvreté des eaux ivoiriennes en ressources halieutiques.
- Insuffisance de formations techniques et professionnelles des pêcheurs.
- La cherté du matériel de pêche.
- Faible participation des nationaux et absence d'organisation du secteur.
- Les techniques de pêche sont rudimentaires.

❖ Solutions liées à la pêche

- Lutter contre la pollution des eaux.
- Organiser le secteur de la pêche.
- Former les pêcheurs dans des écoles spécialisées.
- Subventionner par l'Etat l'achat du matériel de pêche.
- Encourager les ivoiriens à s'intéresser à la pêche.

2- Le secteur secondaire: problèmes et solutions

a) Les problèmes

- L'insuffisance de capitaux pour la création d'industries.
- L'entrée frauduleuse des produits étrangers.
- La main-d'œuvre peu qualifiée.
- La préférence des ivoiriens à consommer les produits industriels venant de l'étranger.
- Le coût élevé des facteurs de production industrielle (eaux, électricité, téléphone...)
- La mauvaise répartition des industries.
- La faiblesse du pouvoir d'achat de la population.

e) Les solutions

- Faire appel aux capitaux étrangers.
- Lutter contre la contrebande transfrontalière par un contrôle efficace des douanes ivoiriennes.
- Décentraliser les activités industrielles à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.
- sensibiliser les ivoiriens à consommer les produits industriels fabriqués en Côte d'Ivoire
- Revoir à la baisse la fiscalité.
- Former la main d'œuvre dans les écoles spécialisées.

3- Le secteur tertiaire: problèmes et solutions

a) Les problèmes et solutions au commerce

❖ problèmes

- Le commerce est dominé par les étrangers.
- La fraude douanière qui entraîne une réduction des recettes de l'État

- La désorganisation du commerce intérieur avec l'absence de contrôle des prix.
- Le faible pouvoir d'achat de la population.
- L'insuffisance des circuits de distribution et de commercialisation.
- Le coût élevé des taxes douanières.
- Les tracasseries des forces de sécurité.

❖ Solutions

- Encourager les ivoiriens à pratiquer le commerce
- Sensibiliser la population à consommer les produits ivoiriens
- Lutter contre la contrebande et la fraude douanière
- Organiser des foires ou des salons pour faire connaître les produits ivoiriens.
- Sensibiliser les commerçants à afficher les prix
- Baisser les taxes douanières
- Perfectionner le système de fluidité routière en direction des pays voisins

b) Les problèmes et solutions liés au transport

❖ Problèmes

- La vétusté du parc auto
- Le mauvais état des routes et du chemin de fer
- L'inorganisation du secteur des transports
- L'insuffisance des voies de communication
- L'incivisme des transporteurs, etc

❖ Solutions

- Le renouvellement du parc auto
- L'entretien du réseau routier et ferroviaire
- L'organisation du secteur des transports
- La sensibilisation et la formation des transporteurs
- La réglementation du secteur des transports, etc.

c) Les problèmes et solutions liés au tourisme

❖ problèmes

- Vétusté des chambres et des hôtels.
- L'insécurité et l'insalubrité
- Le coût élevé des hôtels et du transport
- Le manque de professionnalisme
- La pollution des plages

❖ solutions

- La réhabilitation des hôtels
- Le renforcement de la sécurité et la lutte contre l'insalubrité
- Réduire d'avantage les coûts des vols charters et des hôtels
- Sensibiliser la population à garder nos valeurs culturelles
- Il faut entretenir les plages, en les rendant très propres.
- Diminuer la fiscalité.
- Participer à des foires et salons touristiques.

CONCLUSION

Les différents secteurs d'activités économiques participent au développement économique de la Côte d'Ivoire. Cependant, ces secteurs rencontrent d'énormes problèmes pour lesquels des solutions sont proposées.

EXERCICES

EVALUATION FORMATIVE

N°	AFFIRMATION	Vrai	Faux
1	Les conditions naturelles sont défavorables pour l'agriculture ivoirienne		
2	L'agriculture ivoirienne bénéficie des conditions humaines et politiques		
3	L'agriculture ivoirienne est très moderne		
4	L'agriculture ivoirienne a une production essentiellement vivrière		
5	L'agriculture ivoirienne est pourvoyeuse d'emplois et de devises		
6	Les activités agricoles en Côte d'Ivoire sont exclusivement pratiquées par les populations étrangères		
7	Le relief ivoirien ne favorise pas le développement agricole en Côte d'Ivoire		
8	Les problèmes de l'agriculture ivoirienne sont essentiellement d'ordre climatique		

COMMENTAIRE DE DOCUMENT :

S'appuyer sur le secteur agricole pour booster le développement du pays et promouvoir l'emploi, telle est l'ambition claire qu'affiche le gouvernement ivoirien à travers sa nouvelle politique agricole inspiré du Programme National de Développement (PND). Pour (...) le ministre de l'agriculture, ce secteur est vital pour l'économie ivoirienne : « l'agriculture, en effet, c'est 30% du produit intérieur brut. Elle offre deux tiers des emplois et contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté. L'agriculture, c'est entre 40 et 70% des recettes d'exportation. Le développement de notre

pays a reposé sur l'agriculture et son économie repose aujourd'hui sur l'agriculture. Donc c'est un secteur très important. »

(...) Naturellement, cette nouvelle politique agricole vise avant tout la consolidation des acquis. Car, sur bien des plans, la Côte d'Ivoire tient le leadership en Afrique subsaharienne. Pour le moment, l'existant est enviable pour bien des Etats africains : avec 1.300.000 tonnes de fèves de cacao, la Côte d'Ivoire reste incontestablement premier producteur mondial de cacao. C'est aussi le premier pays africain producteur d'hévéa, avec 231.000 tonnes de caoutchouc naturel. Les 400.000 tonnes de noix brute de cajou font quant à elles de cette puissance agricole du continent le premier exportateur mondial et le premier producteur africain. La production d'huile de palme est actuellement de 350.000 tonnes par an, ce qui fait de la Côte d'Ivoire le second producteur africain (...)

L'un des principaux enjeux concerne aussi la sécurité alimentaire, car le pays dépend encore beaucoup trop d'importations. (...) Au-delà la production quantitative et qualitative, la Côte d'Ivoire vise également la transformation locale de ses produits pour plus de valeur ajoutée. Le but ici étant d'améliorer le revenu du producteur, donc son niveau de vie, et de créer des emplois induits.

Source : François BAMBOU, Marchés Africains-Hors-Série n°36- Spécial Côte d'Ivoire, février 2014, page 50.

QUESTIONS

1. Présente le document : nature, date, origine et idée générale.
2. Explique le passage suivant du texte : « le développement de notre pays a reposé sur l'agriculture »
3. Pour booster son développement, la Côte d'Ivoire doit-elle uniquement « s'appuyer sur le secteur agricole » ? justifie ta réponse.

DISSERTATION : *La forêt ivoirienne, un patrimoine important en danger à préserver*

COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Commerce extérieur de la Côte d'Ivoire (2009-2013) portant sur les biens en *millions USD*

COMMERCE EXTÉRIEUR	2009	2010	2011	2012	2013
Importations	6.960	7.849	6.720	9.770	12.890
Exportations	10.503	11.555	12.542	12.350	13.740

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce - dernières données disponibles, 2014.

QUESTIONS

1-Calcule et apprécie la balance commerciale en Côte d'Ivoire en 2013.

2- a) Construis la courbe des exportations de la Côte d'Ivoire de 2009 à 2013.

Échelle : 1 cm pour une année ; 1 cm pour 1 million USD.

b) Commente le graphique réalisé.

3- Identifie trois problèmes que soulève la courbe et pour chacun propose une solution.

CHAPITRE II: **REGROUPEMENTS ET COOPERATIONS ECONOMIQUES**

Leçon1 : **LA CEDEAO**

INTRODUCTION

La CEDEAO signifie Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Elle regroupe plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au Sud et à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par le Désert du Sahara, à l'Est par le Lac Tchad. Cet espace économique couvre 5.112.903 km² et une population de plus de 340 millions d'habitants.

1. **L'ORIGINE DE LA CEDEAO**

1-1-**L'origine de la création de la CEDEAO**

La naissance de la CEDEAO s'est faite progressivement. L'idée a été émise par le président du Nigéria (Yakubu Gowon) et le président du Togo (Gnassingbé Eyadema) en 1972. C'est finalement le 28 Mai 1975 que fut créée la CEDEAO ; son siège est à ABUJA au Nigéria.

La C.E.D.E.A.O (ECOWAS : Economic Community Of West African States) compte 15 membres :

ZONE	PAYS	MONNAIE
8 PAYS FRANCOPHONES	Benin	F.CFA
	Burkina – Faso	F.CFA
	Cote d'Ivoire	F.CFA
	Guinée	F.Guinéen
	Mali	F.CFA
	Niger	F.CFA

	Sénégal	F.CFA
	Togo	F.CFA
5 PAYS ANGLOPHONES	Gambie	DALASI
	Ghana	CEDI
	Liberia	Dollar libérien
	Nigeria	Naira
	Sierra Leone	Leone
2 PAYS LUSOPHONES	Guinée Bissau	F.CFA
	Cap Vert	ESCUDO Du Cap Vert

1-2- Les objectifs de la CEDEAO

- Création d'un marché commun qui permettra la libre circulation des hommes et des marchandises entre les Etats membres.
- L'élimination de tous les droits de douanes à l'importation et à l'exportation
- Le renforcement des relations entre les pays membres
- L'accroissement et le maintien de la stabilité économique
- l'élévation du niveau de vie des peuples au plan économique, social et culturel.
- l'Harmonisation les politiques économiques et industrielles des Etats membres.
- La Promotion de la coopération et le développement dans tous les domaines d'activités économiques (Industrie, Transport, Commerce, agriculture, énergie)

Pour atteindre ces objectifs, la C.E.D.E.A.O doit respecter certains principes fondamentaux.

1-3- Les principes de la CEDEAO

- Le respect des frontières héritées de la colonisation
- L'Egalité et l'indépendance des pays membres
- Le règlement pacifique des conflits à l'intérieur des Etats membres

- L'ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres au nom du droit humanitaire.

2- LES ATOUTS : UN ESPACE AUX POTENTIALITES ECONOMIQUES MULTIPLES

2-1-Les ressources naturelles :

Les pays de la **CEDEAO** sont de gros producteurs de ressources minières et énergétiques diverses :

- **La bauxite et le manganèse** (*Ghana, Liberia, Guinée*)
- **Le fer, uranium** (*Guinée, Niger, Nigeria*)
- **Le phosphate** (*Togo, Sénégal*)
- **Le diamant et l'or** (*Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Sierra Léone*).

Toutes ces ressources permettent la création d'industrie de base.

2-2-Les sources d'énergie

Elles sont variées :

- **L'hydroélectricité** (*Côte d'Ivoire, Ghana*)
- **L'hydrocarbure** : Pétrole et Gaz Naturel (*Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana*)

2-3-Les ressources agricoles :

La **CEDEAO** regroupe les plus grands producteurs Africains de matières premières agricoles.

La Côte d'Ivoire, Le Ghana, Le Liberia, La Sierra Léone (*café, cacao, l'hévéa, le palmier à huile*) ;

Le Sénégal (*Arachide*) ;

Le Niger, Le Mali, Le Burkina Faso (*Coton*) ;

Les pays forestiers (bois).

2-4-Développement industriel :

Le secteur connaît un développement modeste. Mais des secteurs comme l'agro – industrie, le textile, les industries du bois et extractives (*hydrocarbures et minerais*) sont en progression. L'espace de la **CEDEAO** possède aussi des unités pétrochimiques notamment au Nigeria.

2-5-Au plan commercial

Les échanges intercommunautaires restent faibles. Mais les pays de la **CEDEAO** sont de gros exportateurs de produits agricoles et miniers (80%) vers l'occident. Le Nigeria occupe la 1^{ère} place, et la Côte d'Ivoire la 2^{ème} place.

3-LES PRICIPAUX ORGANES ET LEUR FONCTIONNEMENT

3-1- Les organes de décision

- **La conférence des chefs d'États et de gouvernement** : C'est l'organe suprême. Il se réunit chaque année. Elle définit les grandes orientations de la **C.E.D.E.A.O.** La présidence est assurée à tour de rôle chaque année par des États membres.

- **Le Conseil des Ministres** : C'est l'organe de décision et de contrôle. Il se réunit 2 fois par an. Les Ministres des Affaires Etrangères préparent la conférence des chefs d'Etats.

- **La Commission** : Elle est chargée de l'administration de la **CEDEAO** et de veiller à l'exécution des décisions prises. .

La commission est dirigée par un président nommé par la conférence des chefs d'État et de gouvernement pour **un mandat de quatre (4) ans non renouvelables**. Il est assisté d'un vice-président et de 13 commissaires. L'actuel président de la commission de la CEDEAO est l'**ivoirien Jean-Claude Brou**.

3-2- Les organes d'exécution

- **Le Tribunal de la Communauté** : Il veille au respect des textes, des désaccords et règle les différends entre les États membres.
- **Le Fond de Coopération de compensation et de développement** : Il est alimenté par les contributions des États, et est chargé de financer et de subventionner les projets communautaires. Il aide les États les moins avancés.
- **Le Parlement de la communauté** : Il est créé en **1992**, mais ne fonctionne pas. Son siège est à Dakar. Il sert à financer les projets de développement des États.
- **La cours de justice.**
- **Les Commissions Techniques spécialisées** : Au nombre de **04**, elles sont chargées de traiter des dossiers spécifiques :
 - *La commission pour le commerce, les douanes, l'intégration, les questions monétaires et de paiement.*
 - *La commission de l'industrie, l'agriculture et les ressources animales.*
 - *La commission des transports, de télécommunication et de l'énergie.*
 - *La commission des affaires sociales et culturelles.*

4- BILAN DE LA C.E.D.E.A.O

4-1- Les réalisations

a) Au Plan Politique et Militaire :

- **1978** : Signature par les États membres d'un pacte de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD)
- **1992-1996** : Mise en place de l'**ECOMOG** ou **ECOWAS** (force militaire de la CEDEAO) qui est intervenu au Liberia lors de la guerre civile pour rétablir la paix.
- **1998** : En Sierra Léone, intervention militaire de l'**ECOMOG** a chassé les rebelles pour mettre fin à la guerre civile.
- **2003** : Intervention des contingents militaires de la CEDEAO dans la crise Ivoirio-Ivoirienne.
- Mise en place de passeport CEDEAO

b) Au Plan Economique :

- **1978** : Accord interdisant l'augmentation des taxes sur les marchandises.
- **1987** : Projet de création d'une monnaie commune.
- Création de **d'ECOBANK**.
- Financement de projets industriels (plantation d'arbres dans le sahel, construction d'une cimenterie au Togo, aménagement de la vallée du fleuve Sénégal...)
- Création d'un fond de coopération et de développement.
- 66% de la production mondiale de Cacao et 25% de Café.
- 1^{er} exportateur mondial d'huile de palme, d'hévéa, de bois et d'arachide.

c) Au Plan Social et Culturel :

- Institution du concours Miss CEDEAO en 1998.
- Dans le domaine du Football, instauration d'une Coupe CEDEAO.
- Suppression de visa entre les États membres.

4-2- Les limites

a) Au plan Economique :

- Le déséquilibre économique entre les Etats membres ne facilite pas l'intégration. De plus on note une absence de complémentarité dans les structures économiques et une insuffisance des équipements (télécommunications), infrastructures (routier, faiblesse du réseau ferroviaire, pas d'interconnexion) et /ou en mauvais états.
- Les échanges entre les États membres sont très faibles plus de 3 / 4 des exportations se font direction des pays de l'**OCDE**. Cette faiblesse des échanges est liée à l'absence de mécanisme efficace de compensation.
- L'union douanière reste encore à l'état de projet. A cet effet les Etats de l'UEMOA ont tous refusent de réduire leurs taxes sur les marchandises en provenance des autres Etats de la CEDEAO.
- Les critères fondamentaux à remplir pour la création de la monnaie ne sont pas remplis par tous les Etats, car nombre ne maîtrisent pas leur inflation.
- La coexistence des différentes zones monétaires : l'existence de plusieurs monnaies non convertibles qui circulent dans l'espace CEDEAO : **CEDI** (Ghana), **Franc** (Guinée), **Franc CFA** (UEMOA) ne facilite pas les échanges.
- Insuffisance des infrastructures : faiblesse du réseau ferroviaire, pas d'interconnexion : dans nombre de pays, le réseau routier fait défaut, de même que les télécommunications, cela est un frein aux échanges.
- Le non-paiement des cotisations par les Etats membres bloquent les actions de la CEDEAO.

b) Au plan politique :

- Le conflit de leadership entre **Anglophone** et **Francophone** est un obstacle majeur à l'application de certaines décisions. Encore l'envie de la Côte d'Ivoire et du Nigéria de conserver

leur hégémonie économique sur les organisations de la sous-région. Les deux Etats ici, sont confrontés à un leadership larvé.

- Le manque de volonté politique car de nombreux pays restent accrochés à leur souveraineté et donc il y a une non application des résolutions prises par les Etats membres.
- La corruption, la mauvaise gouvernance, le non-respect des règles démocratiques et de l'Etat de droit dans nombre de pays de la zone constituent des handicaps pour la réalisation d'un espace économique intégré.
- La sous- région connaît une instabilité politique due à des crises et guerres civiles : **En 1998** le conflit frontalier entre **le Burkina Faso-le Mali, Togo-Ghana, Sénégal-Mauritanie**. Certains pays continuent d'être des bases arrière des mouvements de rébellion.
- La mauvaise gouvernance, le non-respect des règles démocratiques et de l'Etat de droit continuent d'être bafoués.
- Les anciennes puissances colonisatrices, en occurrence la France entretient des rapports de force diplomatique pour maintenir son influence dans la zone UEMOA. Encore il y a une préférence accordée aux importations en provenance des pays industrialisés.
- Le non-respect des décisions prises. De nombreux pays restent accrochés à leur souveraineté et refusent les décisions prises par la **CEDEAO**.

REMARQUES :

La CEDEAO pour être plus efficace doit opérer des **réformes** :

- ↔ Pratique plus accrue de la démocratie dans les Etats membres de la CEDEAO ;
- ↔ Désengagement progressif des Etats dans l'économie au profit du secteur privé
- ↔ La CEDEAO gagnerait à mettre en pratique les décisions prises lors des différents sommets.

CONCLUSION

Après plus d'un quart de siècle d'existence, la C.E.D.E.A.O est loin d'avoir répondu à l'attente des pères fondateurs. Beaucoup de difficultés entravent son bon fonctionnement. Mais dans un monde où se construisent de plus en plus les grands ensembles régionaux, et surtout dans une Afrique déchirée par des fléaux de toutes sortes, la C.E.D.E.A.O reste l'outil précieux pour le vrai départ de l'Afrique de l'Ouest vers le développement.

EXERCICE 1 : DISSERTATION

Sujet: Les obstacles politiques et économiques à l'intégration au sein de de la CEDEAO

EXERCICE 2 : COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Les Etats de la CEDEAO enregistrent une performance médiocre au niveau de leurs échanges. Si cette communauté représente moins de 1% des échanges au plan mondial, ceux intracommunautaire ne représentent que 3.7% de tous les échanges de la communauté (...) là où l'on relève des taux de 54% pour l'Amérique, 58% pour l'Asie et 64% pour l'Europe des 27. (...)

Les raisons de cette contre-performance sont de quatre ordres : le manque de compétitivité commerciale, le manque de fluidité des transports avec les rackets et perte de temps enregistrés sur les axes routiers, les barrières non-tarifaires érigées entre les Etats, et la mauvaise application des textes communautaires relatifs à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

De l'avis de l'ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, les obstacles au commerce entre les Etats ont un effet néfaste... « **Il importe pour nos pays de consolider l'intégration régionale qui est une condition indispensable pour limiter les contraintes liées à l'étroitesse de nos marchés** », a fait savoir le président de l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI).

(...) Pour le ministre des transports, la mise en application effective des mesures visant la facilitation du commerce et la libre circulation des personnes et des biens pourra permettre le développement de la région ouest-africaine. Mais (...) le moyen le plus efficace d'enrayer ces difficultés reste la sensibilisation des acteurs qui interviennent dans toute la chaîne du commerce et des transports. (...)

Bertrand GUEU, in L'Inter du 16-17 mai 2012, page 11.

QUESTIONS

1. Détermine la nature et dégage l'idée générale de ce texte
2. Selon le texte quelles sont les facteurs qui expliquent la situation décrite par l'auteur ?
3. Explique la phrase soulignée dans le texte : « Il importe.....nos marchés »
4. Propose quatre solutions pour une meilleure intégration économique dans l'espace CEDEAO.

Leçon 2 : LES RELATIONS UE – ACP

INTRODUCTION

L'Union Européenne(UE) est un modèle d'intégration sous régionale. Très ouverte sur le monde extérieur, elle entretient avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique(ACP) des relations privilégiées ayant pour base l'histoire, la géographie et l'économie. Cependant, cet exemple de coopération Nord-Sud présente des limites.

I -ORIGINES, OBJECTIFS ET STRUCTURES DES RELATIONS UE – ACP

1- DE LA CEE A L'UE

Les origines de la CEE (Communauté Economique Européenne) remontent à la création de la CECA (Communauté Economique pour le Charbon et de l'Acier). L'objectif de cette organisation était l'instauration d'un marché unique pour trois produits : charbon, fer et acier. Les bons résultats obtenus par la CECA poussent les signataires à créer une organisation économique plus étendue qui prennent en compte plus de produits. Ainsi le 25 Mars 1957, par le traité de Rome signé par 6 Etats (France, RFA, Hollande, Italie, Luxembourg et la Belgique) naît la CEE.

Par l'adhésion d'autres pays, la CEE passe à 9 en 1973, à 10 en 1981 et, à 12 en 1985. L'acte unique signé en 1985, organise l'unification du marché européen en supprimant les obstacles à la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux.

En 1991, par le traité de Maastricht (Pays-Bas), les 12 Etats européens engagent l'Europe sur la voie d'une union politique (citoyenneté européenne, vote des européens au municipal dans les pays dans lesquels ils résident) d'une union économique (marché unique, union monétaire : Euro).

La CEE devient UE (Union Européenne) avec désormais une union économique et monétaire, une politique intérieure, judiciaire, extérieure et de sécurité commune.

Après des élargissements en 1995, 2004, 2007 et 2013, l'UE comptait 28 Etats membres. Mais le retrait acté de la Grande Bretagne (Brexit) ramène ce chiffre à 27.

L'UE est le premier marché du monde et représente le bloc économique le plus puissant du monde.

Depuis 1963, ces pays européens entretiennent des relations économiques privilégiées avec des pays du tiers-monde que l'on appelait au départ les EAMA (Etats Africains et Malgache Associés) jusqu'en 1973 puis ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) à partir de 1973.

2- LES OBJECTIFS DES RELATIONS UE-ACP

Trois fondements sous-tendent les relations UE-ACP :

- **Au plan géographique**, l'ensemble des pays de l'UE est situé dans l'hémisphère Nord et les ACP dans l'Hémisphère australe
- **Au plan économique**, les pays de l'hémisphère Nord sont de façon générale industrialisés, riches et prospères alors que ceux du Sud sont en général pauvres, sous-développés, producteurs et exportateurs des matières premières minières, énergétiques et agricoles.
- **Au plan historique**, certains pays de l'UE sont d'anciennes métropoles (France, Grande – Bretagne, Belgique, Allemagne, Portugal, Italie...) et les ACP sont d'anciennes colonies.

Les objectifs sont :

- Créer une complémentarité entre le Nord industrialisé et riche mais démuné de matières premières et le Sud pauvre, sous développé mais producteur et exportateur de matières premières.
- Promouvoir les échanges entre l'UE et les ACP et assurer un débouché certain aux produits en provenance des ACP.
- Promouvoir la solidarité à travers une aide au développement des ACP en garantissant la stabilité des cours des produits primaires et le libre accès de ces produits sur le marché de l'UE sans réciprocité.
- Aider au développement économique et social des pays ACP.

3- LES ORGANES DE PROMOTION DE LA COOPERATION UE-ACP

Pour promouvoir cette coopération, des structures ont été créées. Il s'agit principalement de deux organes :

- **Le conseil des ministres** : C'est l'organe de décision. Son rôle est de régler les problèmes posés par l'application de la convention et orientant les activités de la coopération UE – ACP. Ce conseil dispose d'un comité d'ambassadeur jouant le rôle d'organe permanent de dialogue et de coopération.
- **L'Assemblée consultative** composée de deux représentants par Etat ACP (142) un nombre égal aux représentants du parlement européen. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire. Elle émet des avis sur des questions relatives à la coopération.

II) LES ACCORDS UE – ACP ET LEURS CONTENUS

1- LES ACCORDS DE YAOUNDE (CEE-EAMA)

Les premiers accords sont signés au Cameroun (Yaoundé 1 en Juillet 1963 et Yaoundé 2 en Juillet 1969). Ces accords prévoient la coopération économique entre la CEE et les EAMA (Etat Africain et Malgache Associés). Le 1^{er} accord de Yaoundé I fut signé le 2 Juillet 1963 et prévoit une aide financière et commerciale aux 18 anciennes colonies africaines indépendantes. La deuxième Convention de Yaoundé, signée le 29 Juillet 1969, porte sur le financement de projet avec une prépondérance de l'Afrique noire.

2 – LES CONVENTIONS DE LOME

Elles apparaissent à partir de 1975 et concernent quatre principales conventions.

a) Lomé I

En 1973, l'élargissement de la CEE à d'autres pays a conduit à intégrer les anciennes colonies britanniques dans la politique de développement de la communauté, et le 28 Février 1975, a été signé à Lomé, la première convention entre les neuf Etats membres de la CEE et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, appelés pays ACP. Ces accords concernent les domaines suivants :

● **Sur le plan agricole :**

- Le libre accès des produits agricoles ACP au marché de l'UE
- la création du STABEX (Système de Stabilisation des recettes d'Exportation des produits agricoles) qui prend en compte 44 produits agricoles. Le STABEX intervient en cas de chute des cours des produits agricole en versant des compensations financières aux pays ACP frappés par cette mesure.

● **Sur le plan industriel :**

- favoriser la coopération industrielle en participant au développement et à la diversification industrielle.
- Aider à l'industrialisation des ACP.

A cet effet, il est créé le centre de développement industriel (CDI)

- **Sur le plan commercial :** l'UE s'engage à aider les ACP dans les activités de commercialisation, de distribution et de transport.

- **Sur le plan financier et technique :** La coopération se fait dans le cadre du FED (Fonds Européen de Développement) et de la BEI (Banque Européenne d'Investissement). L'UE met en place une enveloppe financière qui s'élève à 3,457 milliards d'Ecus. La coopération technique se manifeste par l'octroi de bourses d'études aux ressortissants des pays ACP et à l'envoi d'assistants technique européens dans les pays ACP.

b) Lomé II

Il est signé le 31 Octobre 1979 avec 58 pays ACP et 9 pays de la CEE. Lomé II reconduit Lomé I en y associant de nouveaux éléments :

- **Sur le plan agricole :** aider les ACP à réaliser leur sécurité alimentaire et à lutter contre la désertification.
- **Sur le plan industriel :** Un élément déterminant apparaît avec la création d'un système d'aide aux produits miniers (SYSMIN). Il repose sur les mêmes principes que le STABEX. Cependant les fonds versés doivent servir des projets industriels.
- **Sur le plan technique et financier :** On note un appui financier et technique de l'UE en ce qui concerne le secteur de l'exploitation minière.

Lomé II a accordé une priorité à l'industrialisation des ACP.

c) Lomé III

Il est signé entre 66 pays ACP et 10 de la CEE le 8 Décembre 1984. Les différents accords passés sont reconduits avec quelques éléments nouveaux surtout en ce qui concerne les échanges :

- Promotion des échanges intra –ACP
- Intensification des échanges CEE –ACP
- Enveloppe financière : 8,5 milliards d'écus, soit une nette augmentation par rapport à Lomé II dont l'enveloppe financière avait été de 5,52 milliards d'écus.

d) Lomé IV

Elle s'est tenue le 15 Décembre 1989 entre 71 pays ACP et 12 pays de la CEE. Désormais la convention porte sur 10 ans. Cependant les dispositions financières restent quinquennales. Lomé IV reconduit l'essentiel des accords précédant mais comporte en plus un chapitre consacré à l'assainissement économique. Un fonds est dégagé à cet effet pour atténuer les difficultés sociales engendrées par les plans d'ajustement structurels. Un autre chapitre est consacré aux problèmes culturels, politiques et humanitaires :

- Aide aux réfugiés
- Promotion et respect des droits de l'homme
- Promotion de la démocratie et de l'état de droit.
- La lutte contre la pauvreté

L'enveloppe financière est de 12 milliards d'écu et la durée de la convention passe à 10 ans.

3 – LE NOUVEL ACCORD DE COTONOU

Signé le 23 Juin 2000 entre 77 ACP et 15 de l'UE, ce nouvel accord signé pour 20 ans fait une innovation de taille avec désormais la prise en compte effective de la dimension politique dans les relations UE – ACP. L'accord de Cotonou repose sur cinq axes majeurs :

- **La dimension politique** : dialogue politique entre les partenaires, la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits, le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit.
- **La promotion des approches participatives** : Elle fait la part belle à la société civile qui apparaît notamment comme un organe consultatif. Son avis sera sollicité en matière de réformes et de politique économique et commerciale.
- **La réduction de la pauvreté** : Elle prend en compte le développement économique, le développement social et humain, l'intégration et la coopération régionale.
- **L'établissement d'un nouveau cadre de coopération économique et commerciale** : Les parties ont convenu de la mise en place de nouveaux accords commerciaux qui permettront de poursuivre la libéralisation des échanges entre elles et de développer les dispositions pour les questions liées au commerce.
- **Une réforme de la coopération financière entre l'UE et les ACP**: Elle prend en compte la flexibilité, la cohérence, et l'efficacité de l'aide communautaire à chaque Etat et région ACP.

Remarque :

Parallèlement, les 79 pays ACP ont entrepris depuis le 27 septembre 2002 à Bruxelles des négociations pour conclure des accords de libre-échange, dits Accords de Partenariat Economique (APE), plus conforme à la réglementation commerciale internationale, qui seront mis en place de 2008 à 2020. Ces accords consistent à introduire la réciprocité dans les relations commerciales UE-ACP.

Le but est de mettre en place des zones de libre-échange entre l'UE et ses partenaires ACP regroupés au sein de blocs régionaux.

III – BILAN DES RELATIONS UE – ACP

Ce bilan comporte des acquis et des limites.

1- LES ACQUIS ET REALISATIONS

a) Au Niveau de l'UE

- Les ACP ont mis à la disposition de l'UE des matières premières à des prix préférentiels et un vaste marché pour l'UE
- Ces relations constituent un privilège économique, politique et culturel pour l'UE qui se présente comme allié et défenseur des ACP.

b) Au niveau des ACP

- L'UE a réalisé de nombreux projets d'équipements socio – économiques dans les pays ACP: 70 écoles secondaires construites, 4700 km de routes bitumées, 41000000 hectares de cultures vivrières financés...
- Au plan financier, le FED a fait bénéficier les ACP des aides non remboursables et la BEI, des prêts aux conditions de remboursements spécialement à l'avantage des ACP
- La formation de cadres de hauts niveaux par l'octroi de bourses d'études aux étudiants originaires des ACP.
- Le libre accès effectif des produits ACP au marché de l'UE sans réciprocité
- L'action du STABEX et du SYSMIN en faveur des pays ACP
- La lutte contre la désertification et la famine dans les pays ACP
- Le soutien financier et l'assistance dans la lutte contre le SIDA
- Aide pour l'approfondissement de la démocratie et assistance aux pays en guerre.

2- LES LIMITES OU FAIBLESSES DES RELATIONS UE – ACP

a) Au niveau de l'UE

- Réticence de certains pays membres de l'UE à continuer les aides financières aux ACP car les retombées concrètes ne sont pas tangibles.
- Cette coopération constitue une importante sortie de fonds qui aurait pu servir au développement de leur région en retard, surtout avec l'adhésion des pays de l'Europe de l'Est très pauvres.

b) Au niveau des ACP

- L'insuffisance des ressources du STABEX et du SYSMIN par rapport aux besoins des ACP et le retard dans le paiement des fonds
- Le STABEX et le SYSMIN limitent les effets des fluctuations mais ne les ont pas supprimés.
- Persistance des déficits commerciaux et la détérioration des termes de l'échange
- Endettement de plus en plus accru des ACP
- Le volume des échanges entre l'UE et les ACP reste en deçà des espérances.
- L'importance de plus en plus accordée aux pays de l'Europe de l'EST au détriment des pays ACP
- Instauration de quotas sur certains produits qui doivent entrer au sein de l'UE.
- Les aides accordées aux pays ACP sont de plus en plus soumis à des conditionnalités
- Le point de vue défendu par l'UE qui prime, sur les questions de démocratie, de financement ou d'investissement et où une large place est laissée à l'arbitraire.

CONCLUSION

Les relations UE-ACP constituent une expérience unique et utile de coopération Nord-SUD. Si chacune des deux parties en a tiré des avantages, force est néanmoins de reconnaître qu'elles ont plus apporté aux européens qu'aux pays ACP. Cette coopération peut –elle perdurer surtout avec la

mondialisation des échanges et les nouvelles exigences de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) ?

DISSERTATION

Sujet : Les limites du partenariat UE/ACP

COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Texte : le 09 avril 2018 le président Muhammadu Buhari du Nigéria a déclaré très explicitement au nouvel ambassadeur de l'Union Européenne (UE) venu lui présenter ses lettres de créance, que le Nigéria était déterminé à ne pas signer l'Accord de Partenariat Economique (APE) de l'Afrique de l'Ouest (AO), lequel APE, regroupe les 15 Etats de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) plus la Mauritanie. (...). Or l'UE a toujours reconnu que l'APE d'AO ne pourrait être finalisé sans le Nigéria qui a représenté 72% du PIB de l'Afrique de l'ouest en 2016 et 52% de sa population.

L'UE et la CEDEAO sont maintenant au pied du mur, en particulier la Côte d'Ivoire et le Ghana qui ont mis en œuvre depuis la fin 2016 les APE intermédiaires (APEi) qu'ils avaient signés fin 2007 en attendant que l'APE d'Afrique de l'ouest soit finalisé afin de conserver l'entrée à droits de douane nuls pour leurs exportations sur le marché européen, notamment pour les bananes, le cacao transformé, les conserves de thon et les ananas.

Sans APE régional en effet les APEi de la Côte d'Ivoire et du Ghana vont devenir permanents et torpiller le lent processus d'intégration régionale à l'œuvre depuis la création de la CEDEAO en 1975, alors que l'objectif premier des APE et de l'accord de Cotonou de 2000 entre l'UE et les pays ACP est de promouvoir l'intégration régionale dans les communautés économiques régionales des pays ACP dont la CEDEAO.

JACQUES Berhelot, « Accords commerciaux : l'UE et la CEDEAO au pied du mur », Tribune publiée le 07 mai 2018 par COMMODAFRICA.

QUESTIONS

1. Quelle est l'idée générale de ce texte ?
2. Selon le texte quel est l'objectif des APE ?
3. En t'appuyant sur le texte et tes connaissances justifie la détermination du président Muhammadu Buhari à ne pas signer l'APE de l'Afrique de l'ouest.
4. Selon l'auteur : « l'objectif premier des APE et de l'accord de Cotonou de 2000 entre l'UE et les pays ACP est de promouvoir l'intégration régionale dans les communautés économiques régionales des pays ACP dont la CEDEAO ». cet objectif s'est-il concrétisé ? justifie ta réponse.

CHAPITRE III : ETUDE ECONOMIQUE D'UN PAYS : LE JAPON

Leçon 1 : L'ESPACE JAPONAIS ET SES RESSOURCES

INTRODUCTION

Le Japon est un Etat d'Extrême-Orient, avec une superficie de **377.765 km²**. Il est baigné à l'Ouest par la mer du Japon et à l'Est par l'Océan Pacifique. Bien que possédant un milieu naturel contraignant il a effectué un étonnant redressement pour devenir une puissance économique mondiale.

Devant cet extraordinaire développement qui force l'admiration, une question revient sans cesse : Qu'est-ce qui fonde le développement économique du Japon ?

I-UN MILIEU NATUREL CONTRAIGNANT ET VIOLENT

A-Le Relief : un archipel montagneux et volcanique

Le Japon est composé de **3.400 îles** dont **04 principales** qui sont du Nord au Sud : **HOKKAIDO: 85.000 km² - HONSHU: 213.000 km² - SHIKOKU: 42.000 km² - KYUSHU: 18.000 km².**

Ses îles sont montagneuses et couvrent 85% du territoire. Seuls 15% de plaines du territoire sont utiles.

Par ailleurs, situé dans une zone de fortes instabilités, rencontre de deux plaques tectoniques qui se chevauchent (plaque asiatique et plaque du pacifique), le Japon est victime de **nombreux tremblements de terre** (environ plus de 220 séismes majeurs en 1000 ans) ; de **nombreuses éruptions volcaniques** (près de 300 volcans dont une trentaine encore en activité) ; des **raz de marée ou typhons** dévastateurs (appelé en langues locale Tsunamis). Au total le relief montagneux japonais est très défavorable.

B- Climat et végétation

L'étirement en latitude, la présence de courants marins froids et chauds, la proximité de la plus grande masse continentale du monde apportent au Japon de forts contrastes climatiques. On note trois zones climatiques :

- **Au nord**, un climat tempéré à hiver froid avec de faibles précipitations. Dans cette zone, le courant marin froid (oya shivo) provoque en hiver la formation d'une banquise et en été d'épais brouillards. La végétation est constituée de forêts de conifères et de feuillus.

- **Au centre**, un climat tempéré humide. Les précipitations sont importantes d'où une végétation de forêts.

- **Au sud** règne un climat subtropical. Les étés sont chauds et humides, les hivers doux grâce aux effets d'un courant chaud (**kouro shivo**). Chaleur et humidité favorisent la croissance d'une végétation de forêt subtropicale.

En définitive, le Japon n'a aucun mois sec car il pleut toute l'année. Deux courants marins le **Oya shivo** (courant froid) et le **Kouro shivo** (courant chaud) se rencontrent le long des côtes japonaises. Ces courants marins influencent le climat et favorisent le développement des planctons, nourritures des poissons. Les mers japonaises sont les plus poissonneuses au monde.

C-De faibles ressources naturelles

Le Japon est un pays pauvre en matières premières minières et énergétiques. Il n'extrait qu'un peu de charbon ; les minerais sont rares et pas de pétrole.

Le Japon ne tire d'une nature avare que de l'énergie hydroélectrique qui est importante grâce à son relief. Des sources d'énergie de substitution se développent : l'énergie solaire et géothermique.

Le Japon connaît une grande pénurie en ressources naturelles qui l'oblige à importer.

II-LES CONDITIONS HUMAINES ET HISTORIQUES

A- Les Caractères de la Population

1-Une population dense et vieillissante

L'évolution de la population : 30 millions en 1868, 80 millions en 1948, 125.200.000 millions en 2000 et environ 134 millions en 2030.

La densité moyenne est de **336 hbts/ km²**. Etant donné la présence massive des montagnes, la population se concentre dans les plaines.

Cela dit, face à la croissance, une politique antinataliste a été adoptée entre 1948 et 1952 : lois eugéniques en 1948 qui libéralise l'avortement, autorise la stérilisation, vulgarise les méthodes contraceptives.

De nos jours la population augmente très lentement et cela a pour conséquence son vieillissement de la population : les plus de 65 ans représentent plus de 15%.

Ceci va peser lourd sur l'économie nationale par suite de la diminution des actifs. On essaie d'y remédier par l'élévation de l'âge à la retraite et la limitation des pensions.

2-Une population active nombreuse

Les actifs représentent près de 51% de la population totale avec un fort taux d'activité féminine (48,9%) qui bouleverse les traditions familiales.

Le taux de chômage est l'un des plus faibles au monde (2,5%). La main d'œuvre disciplinée a le sens du travail. Il consacre le meilleur de lui-même et renonce aux congés si l'entreprise l'exige. En retour, on lui accorde d'énormes avantages comme le travail à vie.

C'est une main d'œuvre bien formée par un système éducatif dynamique et performant (90 % ont le BAC, 4 ans université).

La répartition par secteur professionnel : secteur primaire (8,2%), secteur secondaire (33,7%), secteur tertiaire (58,1%). Ce dernier se traduit par l'accroissement des activités des services.

3-Une population mal répartie et urbanisée

80% des japonais vivent sur **3%** du territoire. Des facteurs géographiques (climat), historique (peuplement) et économiques (ports) expliquent la forte concentration de la population à l'Est et au Sud de l'archipel.

Encore 80% des japonais vivent en ville. La poussée urbaine a affecté surtout les villes de la côte orientale autour d'Osaka et de Tokyo. La plus grande mégalopolis du monde (Tokaido : 53 millions d'habitants) s'étire de Tokyo à Fukuoka.

Il est de plus en plus difficile de vivre dans ces métropoles à cause de la pollution, des problèmes de logement (qui sont petits et chers).

Pour désengorger les grandes régions, le gouvernement tente un rééquilibrage régional notamment par la création de technopoles.

B-Le rôle de l'Histoire et les facteurs Sociologiques

Le Japon doit sa réussite à la cohésion nationale et à la prédominance du groupe uni autour de valeurs fondamentales. L'individu s'efface au profit du groupe. Le japonais a donc un sens de l'intérêt collectif très élevé et s'adapte facilement aux innovations technologiques.

Le sens de la hiérarchie est profondément ancré dans la mentalité japonaise. L'attitude faite de respect, de soumission acquise dans la famille, se transmet dans les entreprises.

Les japonais sont des consommateurs inconditionnels des produits locaux et ne recourent à l'étranger que s'ils ne peuvent faire autrement.

A cette mentalité, s'ajoutent le fait que tous les japonais se sentent solidaires pour mener la bataille de l'extension économique.

Au total, l'explication fondamentale du succès japonais est d'ordre culturel. Tout un peuple adhère pleinement à un système de valeur qui respecte la tradition en se mouvant dans la modernité.

II-L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE : UN MODELE ORIGINAL

L'édification de la puissance japonaise est liée aussi aux stratégies et aux rôles des acteurs politiques et économiques.

A-L'Etat : Une intervention originale et forte

Le capitalisme japonais est marqué par une forte intervention de l'Etat qui participe à l'orientation et à la compétitivité du système économique.

Son moyen d'action privilégié est le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, le **MITI** devenu **METI** depuis 2001 (Ministère de l'Economie et du Commerce International).

C'est un organisme qui regroupe des structures de réflexion et de décision qui concerne la politique industrielle, la recherche, les informations sur le marché, le commerce extérieur et les aides financières aux entreprises.

Cette aide s'observe également par les subventions et les crédits.

Le **METI** travaille en étroite collaboration avec le monde des affaires (Zaikai) par l'intermédiaire des organisations patronales (KEIDAREN).

B-Une économie dualiste

La vitalité de l'économie japonaise trouve ses racines dans le dualisme structurel des entreprises :

Au sommet de très grandes entreprises qui sont des Conglomérats ou **Keiretsu** (ex-Zaibatsu) dont six principaux (Mitsubishi, Mitsui, Sumitomo, Banque Fuji, etc....). Leurs activités couvrent les pôles financiers (banques, assurances) productifs (entreprises) et commerciaux (les **Sogoshosha** contrôlent le commerce extérieur et intérieur).

A la base, une multitude de PME, regroupant 95% des entreprises, 75% des emplois et plus de la moitié de production industrielle. Elles sont au service des grandes firmes pour lesquelles environ les 2/3 travaillent en sous-traitance.

Contrairement aux Keiretsu où l'emploi est garantie à vie, les PME sont fragiles et doivent imposer un salaire faible, rechercher la main-d'œuvre bon marché. Elles sont de plus en plus menacées car les grandes entreprises délocalisent leurs activités ou achètent des pièces moins chères dans les pays Asiatiques.

C-Les nouvelles stratégies économiques

Face au nouveau contexte économique international, le Japon a initié les stratégies suivantes :

- Une grande promotion de la recherche (3% du PIB contre 2,8% USA) surtout vers les industries de pointe
- Une véritable culture d'entreprise est recherchée (esprit de consensus et de sacrifice).
- Une agressivité commerciale à travers une délocalisation de plus en plus des activités vers les NPI, des investissements vers les autres pays développés soit par rachat de sociétés, soit par l'établissement de filiales (les joint-ventures).

CONCLUSION

Disposant de peu de ressources naturelles, le Japon est devenu la deuxième puissance économie mondiale grâce à sa cohésion sociale, à la qualité de la main d'œuvre, au sens de l'intérêt général et à une organisation économique originale et efficace.

Leçon 2 : LA PUISSANCE ECONOMIQUE DU JAPON

INTRODUCTION

Troisième puissance économique, derrière les USA et la Chine, le Japon a accédé à cette place grâce à une industrie performante, une politique commerciale et financière agressive. Comment expliquer cette puissance japonaise ? Et quelles sont ses difficultés ?

I-L'AGRICULTURE

Le Japon n'est pas une puissance agricole, car ne produit que 67% de ses besoins alimentaires.

A- Les conditions et les caractères de l'agriculture Japonaise

Des conditions naturelles médiocres avec une pénurie de surfaces agricoles utiles (16% du territoire) qui diminue chaque année du fait de l'avancée des zones urbaines et industrielles. Les espaces agricoles sont rares (environ 15 % du territoire), les sols sont volcaniques, acides et donc peu fertiles dès lors les agriculteurs (à cause de l'exode rural, de la recherche d'emplois industriels, du vieillissement de la population) se font de plus en plus rares. Les Japonais exploitent les plaines, aménagent les terrasses et font des productions sous-serre et des cultures sous-sols. La variété des climats permet une diversité des cultures. Les exploitations sont petites (1,4 ha en moyenne) mais les rendements sont pourtant très élevés, liées à une intensification très poussée des pratiques culturales avec une forte consommation d'engrais (415 kg/ha), de pesticides et une mécanisation. Le nombre de japonais impliqués dans la production agricole diminue (2,2 millions à 1,7 millions en une décennie ; l'âge moyen des agriculteurs est de 67 ans). Il s'agit d'une agriculture à temps partiel. En effet 10% des agriculteurs vivent uniquement des revenus de la terre. Les autres, 90% ont une activité extra-agricole plus rémunératrice.

B- Les productions agricoles et leur localisation

La répartition des activités agricoles au Japon évolue rapidement.

■ **Le riz** est la principale production. Il est cultivé dans tout le pays avec une double récolte en été et en hiver dans le Sud. Ce secteur a bénéficié de subventions de l'Etat, de prix garanti élevé, ce qui a permis de couvrir à 100% les besoins (8è rang mondial)

■ **Les productions de blé et orge** sont déficitaires. On note le recul des cultures industrielles comme le **tabac** au Sud ; la **canne à sucre** au Sud, le **soja** au centre et au Sud.

■ **Autour des grandes agglomérations** de la partie centrale, les cultures maraîchères et fruitières connaissent un progrès. En plus la production de **thé**, au centre et au Sud progresse. La **pomme de terre** avec une couverture de, 93%, est cultivée au Sud.

Au total le Japon est le 1^{er} importateur du monde de produits agricoles, excepté le riz.

C-La Pêche et l'élevage

1-La pêche

❖ Des conditions favorables

- Présence de nombreuses mers (mer du Japon, océan pacifique)
- Des mers les plus poissonneuses du monde dû à la rencontre d'eaux chaudes et d'eaux froides qui provoquent des remontées de substances nutritives et le pullulement du plancton.
- Un peuple de tradition pêcheur (plus d'un million de pêcheurs) qui aime le poisson (plus de 60% des protéines animales de la ration alimentaire, près de 60 kg de poisson par an et par habitants (plus de 6 fois la moyenne française).

❖ Deux types de pêche :

- **La pêche côtière ou artisanale** : très active 90% des pêcheurs avec de multiples ports (**Kushiro (Hokkaido) ; Choshi (Honshu) ; Yaizu ; Sakai ; Hachinohe.**), mais seulement 44% des prises. Elle est en voie de modernisation en certains points, dominée par le ramassage intense de coquillage, mollusques, algues.
- **La pêche hauturière** (haute-mer avec des grands bateaux), elle est beaucoup plus puissante. Ses prises sont constituées de thon, saumon, bonite, morue, crabes, les baleines. Elle a été favorisée par la haute puissance, la recherche océanographique, la création de sociétés de pêche à l'étranger.

❖ Les prises

Si la pêche Japonaise occupe le 3^{ème} rang mondial, le Japon est le 1^{er} consommateur mondial de produits de mer. Malheureusement, ses prises ne suffisent pas. Les prises sont en baisse en raison de la limitation de l'extension des eaux territoriales à 200 milles (ZEE) des côtes.

Ce qui l'oblige à de grosses importations et à mettre l'accent sur l'aquaculture.

2-L'élevage

Il occupe le 2^e rang en valeur de production après le riz.

Le Nord du pays se spécialisé dans l'élevage laitier (80%).

Au sud, nous avons l'élevage de porcins (90%), bœuf (75%), de volailles et productions œufs (98%).

II-LA PUISSANCE INDUSTRIELLE

Depuis les années 1990, le Japon talonne la 1^{ère} puissance économique du monde (USA). Cet enrichissement est dû à la puissante industrie japonaise.

A- Les facteurs de développement de l'industrie nipponne

Quatre principaux facteurs expliquent le développement industriel japonais.

- Une main d'œuvre qualifiée, dynamique habitée par la culture du travail et la discipline.
- L'interventionnisme de l'Etat par l'intermédiaire du METI qui guide, oriente et subventionne les grandes entreprises.
- L'activisme des sogo-sosha qui s'occupent du commerce.
- L'existence d'une stratégie (planification) en quatre (04) phases : importation, production protégée (protectionnisme), exportation, délocalisation.

B- Les caractères de l'industrie Japonaise

Le « miracle » japonais repose sur sa puissance industrielle, 41,9% du PNB et est diversifiée. A l'échelle mondiale, elle est la plus dynamique car fournit 13% de la production, assure 9,5% des exportations ; 135 figurent parmi les 500 plus grandes firmes et leurs produits sont renommés dans le monde entier.

Par ailleurs, l'organisation de la production, l'emploi à vie sont aussi des clés de la puissance industrielle nipponne. Le Japon est également une grande puissance scientifique et technique avec 3% de son PIB.

C- Les Secteurs Industriels

1-L'industrie lourde ou de base

Elle a perdu son rôle moteur, mais représente encore 28% de la production industrielle, malgré la concurrence des NPI (Corée, Chine, Brésil, Inde...)

La sidérurgie est au premier rang mondial avec une production autour de 100 millions de tonnes d'acier. Quatre groupes produisent les 2/3 de l'acier japonais. Les aciéries sont localisées sur les polders du littoral pacifique. Cela permet d'importer du minerai bon marché et d'opérer des innovations technologiques (traitements spéciaux des aciers).

La construction navale, occupe 41% du marché mondial et de nos jours se convertissent dans la fabrication de plate-forme, de forage pétroliers, d'usines flottantes.....

La chimie lourde, au 2^{ème} rang mondial connaît une ascension rapide malgré la concurrence.

2-Les constructions mécaniques et les matériels de transport

Le Japon occupe la première place mondiale dans la machine, outil et dans l'automobile avec 1/4 de la production mondiale. L'industrie automobile dominée par quelques grands constructeurs (**Toyota, Nissan, Honda, Mitsubishi....**) exporte environ la moitié de sa production ; les réactions protectionnistes des USA, puis de l'Europe ont conduit les japonais à multiplier les exportations d'usines à l'étranger (**USA ; Europe ; 1/3 monde**).

Les motocyclettes : ils sont au 1^{er} rang mondial au niveau de la production et de l'exportation.

3-Les industries de pointe et le nucléaire civil

Les industries de pointe constituent **23 %** de la production industrielle. La construction électrique et électronique est une des forces du pays, avec la robotique, la bureautique, les matériels audiovisuels et les semi-conducteurs avec de grands groupes : **Sony, Hitachi, Nec.**

Le Japon ne maîtrise pas totalement la filière informatique dominée par les USA et l'aérospatiale reste un point faible.

Le nucléaire est en plein essor, malgré la réticence d'une partie de la population.

4-L'industrie textile

Elle traverse une grave crise et tente de se spécialiser dans certains secteurs où elle peut être compétitive. Textile synthétique 3^e rang mondial.

N.B :

Au total, l'industrie japonaise est performante, mais elle est confrontée aux problèmes énergétiques, à la concurrence des N.P.I, au protectionnisme des USA et de l'Europe. Mais cette industrie est en constante réorganisation et c'est cette souplesse qui fait sa force.

III- LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSPORTS

A- Les transports

Le réseau de transports internationaux et intérieurs est extrêmement développé.

1-Le réseau ferroviaire

Le réseau ferré japonais est composé du groupe **JR (japon Railways : compagnie public)** et de diverses voies ferrées privées. Ce réseau est tourné vers les voyageurs avec **près de 2300** trains quotidiens, express et rapides (**TGV ; départ chaque 7mn**), qui desservent les lignes principales.

2- Le réseau routier

4869 km d'autoroutes sont opérationnels (**chaussée séparée à 4 voies**) et **98%** des routes nationales ont un revêtement.

En raison de la nature du terrain, de la grande concentration d'habitation, de terres cultivées et d'usines le long de ces routes, le coût de construction des autoroutes sont les plus élevées et les péages sont également les plus chers.

Bien qu'il soit très courant de posséder son propre véhicule, les problèmes d'embouteillages urbains, le manque de parking et le prix élevé du carburant limitent leur usage au quotidien.

3-Les transports maritimes

La façade maritime, la fragmentation insulaire et la présence de vaste baie se prêtent à l'aménagement de puissants complexes portuaires.

Le Japon possède **1000 ports**, mais les **121 principaux ports** internationaux sont concentrées dans la baie de Tokyo ; Nagoya ; la baie d'Osaka ; Kita-Kyushu et Wakayama Shimotshu (grand port pétrolier)

Le fret maritime est le principal moyen de transport de considérables matières premières importées (le Japon fut le 1^{er} à construire les super pétroliers) et d'énormes volumes de produits finis.

Les navires japonais sous pavillon de complaisance augmentent pour profiter d'une main-d'œuvre à bas prix.

4-Le transport aérien et autres

Les lignes aériennes régulières se sont rapidement développées. Il existe plusieurs compagnies qui desservent les aéroports.

Les métros constituent un important moyen de transport urbain, avec un réseau de 523,6 km.

Les tunnels et les ponts suspendus, grâce aux prouesses techniques, rendent facile la circulation entre les îles.

B-La puissance commerciale et financière

1-Les facteurs du dynamisme du commerce nippon

- L'importance de la mer : facilite le commerce extérieur.
- Réseaux aérien et ferré, moyen de télécommunication très dense et performante.
- Compétitivité des produits : qualité, nouveauté, avance technologique, forte valeur ajoutée.
- Comportements des consommateurs qui préfèrent les produits nationaux.
- Une stratégie de conquête des marchés bien rodée (vente à perte au départ).
- Le rôle des sogo-soshas
- Un vaste marché intérieur difficile à pénétrer lié au protectionnisme, au conservatisme culturel des Japonais et à la pratique du dumping : pratique consistant à prendre des marchandises sur le marché extérieur à des prix beaucoup plus bas que ceux du marché national pour éliminer les concurrents. Par exemple : fait de vendre à un prix trop bas.

2-Les caractères : une balance commerciale de plus en plus déficitaire depuis 2010

Le Japon fonctionne comme une gigantesque usine à exporter : elle pratique le dumping. Cela fait de lui la 4^{ème} puissance commerciale du monde après les USA, la Chine et l'Union Européenne.

Exemple : En 2005, les exportations lui ont apporté 595 milliards de dollars et les importations lui ont coûté 516,8 milliards de dollars, soit une balance commerciale excédentaire de 79 milliards de dollars.

Cependant depuis 2011 la balance du Japon est déficitaire à hauteur - **6,91%** pour les raisons suivantes : tsunami et la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 (ayant entraîné une hausse des importations de pétrole), la crise économique mondiale depuis 2008

Le Japon est le 3^{ème} exportateur mondial de marchandises après les USA et l'Allemagne. Pourtant le degré d'ouverture de l'économie japonaise est bas au regard des autres pays industriels, car les exportateurs font 9,1% du PIB contre plus de 10% aux USA.

Les excédents japonais sont réalisés sur des produits ciblés de hautes technologies aux avantages importants :

L'essor des excédents commerciaux est dû aussi à la baisse des importations liées à la récession.

Les pays industriels, partenaires essentiels du Japon, avec près de 70% des exportations, fournissent plus de la moitié des importations.

Les USA s'installent durablement comme leur premier partenaire en dépit de la concurrence farouche entre les deux Etats.

3-La structure et les partenaires du commerce extérieur

❖ La structure

Les exportations sont dominées à plus de 90% par les produits manufacturés (produits électriques, machines et matériels de transport, produits de l'industrie lourde, biens de consommation).

Les importations sont dominées par les produits énergétiques et matières premières, produits alimentaires et surtout le textile à plus de 50%.

Les partenaires

- ✓ Les principaux clients : Etats Unis (22%), Chine (20,5%), Corée du Sud (7,8%), Australie (6%)
- ✓ Les principaux fournisseurs : Chine (21%), Etats Unis (12,7%), Arabie Saoudite (5,6%), Emirats Arabes Unis (4,9%), Australie (4,8%).

N.B. : Les USA et les pays d'Asie (Indonésie, Chine, Vietnam, Singapour...) sont les principaux partenaires commerciaux du Japon. L'Europe vient en 3^{ème} position. L'Afrique compte encore peu.

4- Une place financière majeure

La puissance financière du Japon repose sur l'accumulation de capitaux liés aux excédents commerciaux et à l'importance de l'épargne intérieure.

Grâce à l'épargne de ses habitants (la plus élevée du monde avec 13% de leur revenu), aux bénéfices de son commerce extérieur (400 milliards de dollars en 1993, excédents records depuis 1984), le Japon est devenu le 1^{er} créancier du monde. Ex : depuis 1987 le Japon contribue au financement du déficit budgétaire américain.

Grâce à ses nombreux avoirs à l'étranger, le Japon effectue de multiples investissements financiers qui touchent tous les secteurs : l'immobilier (achat de l'Exxon, building à New York), les banques occidentales, les biens culturels (achat de la firme cinématographique américaine Columbia).

Le Japon est le premier fournisseur d'aide publique au développement, notamment vers l'Asie et prête des capitaux au monde entier.

IV - LES LIMITES DE LA PUISSANCE JAPONAISE

Le Japon est un géant économique, mais est confronté à plusieurs difficultés et son rôle sur la scène politique internationale est secondaire.

A- Un Milieu Naturel Contraignant

Manque d'espace disponible (28% utilisable et soumis à des aléas climatiques imprévisibles meurtriers et dévastateurs).

Le pays est presque totalement dépourvu de matières premières énergétiques et minérales, d'où une dépendance de l'extérieur pour son approvisionnement.

La quête de l'espace et son aménagement demeurent des problèmes majeurs, car la population et les activités sont concentrées, favorisant ainsi la surexploitation et créant la pollution de l'environnement.

B- Les Difficultés Socio-économiques

- La rapidité du vieillissement inquiète (15%), car outre l'augmentation des dépenses sociales, cela va entraîner une pénurie de main-d'œuvre car l'immigration reste interdite pour les non qualifiés.
- Les salaires sont assez élevés dans les entreprises et les jeunes leurs sont de moins en moins dévoués.
- Une économie extravertie, et le Japon doit s'adapter constamment à la réaction de ses partenaires, surtout avec les USA et les pays d'Asie où se développent un fort sentiment antijaponais.
- La recherche de la croissance industrielle a primé sur la répartition équilibrée des activités, le souci des nuisances de pollution ou les conditions d'habitat.
- Le Japon ne produit que 67% de ses besoins alimentaires, d'où une dépendance.
- Incontournable au plan économique, le Japon apparaît comme un « nain politique » car n'envisage pas pour le moment de promouvoir ses propres valeurs comme universelles, ni n'aspire à jouer un rôle mondial.

CONCLUSION

L'économie japonaise a connu un succès considérable ces dernières années. L'organisation de son économie y a fortement contribué. En dépit de quelques facteurs limitant, c'est une économie qui sait se réadapter face au contexte national et international.

HISTOIRE

CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1963 A NOS JOURS

LECON 1 : LA CRISE ISRAELO-ARABE : DES ORIGINES A NOS JOURS

INTRODUCTION

Le **conflit israélo-arabe** est le nom donné aux relations tendues et conflits militaires entre l'État d'Israël et les États arabes environnants, depuis la création d'Israël le 1948. Ce conflit est né au Proche-Orient entre les États arabes (Égypte, Syrie, Jordanie, etc.), la population arabe vivant en Palestine et la population juive sioniste.

Mais comment des peuples aux origines communes sont-ils devenus des ennemis ?

I- LES ORIGINES DE LA CRISE

1- Le partage de la Palestine

En 1917, le ministre des affaires étrangères de la Grande Bretagne, Arthur James Balfour, propose la création d'un « foyer national Juif » en Palestine : c'est la **déclaration Balfour**.

De plus à la faveur de la 2^{ème} guerre mondiale, avec la terreur et l'horreur du génocide des juifs, l'opinion internationale dans sa grande majorité est favorable à leur immigration vers leur terre d'origine.

Ce retour massif occasionne des querelles, des tensions avec les Arabes qui refusent toute idée de partage de territoire.

Les Anglais incapables d'obtenir un accord entre les deux communautés, remettent le règlement de la question à l'ONU.

Le 29 Novembre 1947, l'ONU met en place une commission qui propose un plan de partage de la Palestine avec la résolution 181 du conseil de sécurité de l'ONU. Ce plan prévoit :

- La création de deux États : un État Arabe (Palestine) et un État Juif (Israël)
- L'internationalisation de Jérusalem qui abrite les lieux saints et qui sera est sous contrôle de l'ONU
- La fin du mandat britannique en Palestine au plus tard le 13 Mai 1948 à minuit

3- La création de l'Etat d'Israël

Ce partage plutôt favorable aux juifs, moins nombreux mais ayant eu 55% du territoire, provoque la réaction des Arabes qui le rejette.

Quant aux juifs, ils l'acceptent et le 14 Mai 1948 proclament la naissance de l'Etat d'Israël, reconnu par les « deux grands » mais contestée par les pays arabes (Transjordanie, Egypte, Liban).

Ces pays Arabes l'attaquent le **15 mai** : c'est le début de la crise israélo-arabe.

II- LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE

1- La guerre d'indépendance (Mai 1948-Fév.1949)

Cette guerre faite suite à la déclaration de l'indépendance de l'État d'Israël sur le territoire Palestinien : le 15 Mai 1948.

Elle s'achève en **Février 1949** par la défaite des armées arabes. Les conséquences de cette guerre sont nombreuses :

- Israël élargit son territoire à 78%,
- L'Egypte occupe la bande de Gaza,
- La Jordanie la Cisjordanie (partie arabe de la Palestine) et,
- Jérusalem divisée entre Israël et la Jordanie.,
- L'exode de milliers de réfugiés arabes (**750 000 arabes palestiniens**) commence et vivent dans des camps,
- Aucun Etat palestinien Arabe ne voit le jour.

2- La crise de Suez (Octobre 1956)

La crise de Suez est le conflit armé qui a opposé, du **29 octobre** au **06 novembre 1956**, la Grande-Bretagne, la France et Israël à l'Egypte, après la nationalisation, en **juillet 1956**, de la compagnie franco-britannique du canal de Suez, par le Président égyptien **Gamal Abdel Nasser**.

En effet, en 1954 le président de l'Égypte, Nasser (Gamal Abdel) nationalise le canal de Suez et bloque l'accès du golfe d'Akaba aux navires israéliens.

Israël, encouragé et aidés par la France et la Grande-Bretagne (principaux actionnaires du canal), attaquent **d'Octobre à Novembre 1956** l'Égypte.

Les armées de Nasser en déroute sont sauvées par un « ultimatum » américano-soviétique qui oblige israéliens, français et anglais à se retirer du Sinaï et du canal au profit des « casques bleus » de l'Onu.

3- La guerre de six jours (Juin 1967)

La guerre des Six Jours est la guerre qui a opposé, du **5 au 10 juin 1967**, Israël à l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et l'Irak.

Les causes de cette guerre sont dues au **blocus maritime imposés par l'Égypte aux navires Israélien sur le détroit de Tiran** (le détroit de Tiran donne accès au port Israélien d'Éliât) le **23 Mai**

1967. En six jours, les juifs attaquent successivement la **Jordanie**, la **Syrie** et occupent la **Cisjordanie**, le **Golan** et tout **Jérusalem**.

L'Onu intervient en proposant **la résolution 242** qui prévoit :

- **La fin de la guerre et la reconnaissance mutuelle de tous les Etats de la région y compris Israël.**
- **Le retrait d'Israël des territoires occupés.**
- **La liberté de navigation dans les eaux internationales de la région.**
- **Le règlement du problème des réfugiés palestiniens.**

Israël la refuse car ne veut se retirer des territoires occupés ou conquis.

Quant aux arabes ils ne reconnaissent toujours pas Israël et réclament les territoires occupés par Israël.

4- La guerre de “Yom Kippour” (Octobre 1973)

Le 6 Octobre 1973, la Syrie et l'Égypte déclenchent une attaque surprise contre l'État d'Israël, jour de la fête juive du Yom Kippour (le grand pardon). Les Egyptiens et Syriens arrivent à reprendre le Sinaï, le Golan et font reculer les Israéliens pour la première fois. La contre-offensive d'Israël, à partir du 16 octobre rétablit la situation et marche sur l'Égypte.

Le conseil de sécurité de l'Onu impose un cessez-le-feu **le 24 Octobre 1973 avec la résolution 338**.

Les conséquences de ce conflit sont :

- La guerre du Kippour a montré la vulnérabilité d'Israël.
- Dans les camps de réfugiés, les Palestiniens arabes créent des organisations de résistance pour récupérer leurs “ terres occupées”.

N.B :

Toutes ses crises on entraînées diverses **conséquences** :

- L'annexion des territoires palestiniens ;
- Le problème des réfugiés palestiniens ;
- L'instabilité dans le Proche-Orient...

III- LA RESISTANCE PALESTINIENNE ET LA RECHERCHE DELA PAIX

1-Les mouvements de résistance Palestinienne

Face à ces différentes guerres, les palestiniens créent plusieurs mouvements de résistances contre l'occupation israélienne. On peut citer :

- **Fatah** fondé au début des années 1960 par **Yasser Arafat**.
- **L'Organisation de libération de la Palestine (OLP)** fondée en juin 1964 comme un groupe de 8 partis nationalistes palestiniens **avec comme leader Yasser Arafat (1967-2004)** qui réclame dans sa charte la destruction de l'Etat d'Israël... Cette organisation a été considérée comme interlocuteur palestinien dans les discussions avec Israël dans les années 1990.

- **La Jihad islamique palestinien** dans les années 1970
- **Le Hamas** en 1987...

Soutenus financièrement par les pays arabes, ces palestiniens mènent des actions terroristes et d'attentats contre Israël à partir de l'intérieur ou des pays frontaliers. Ces derniers vont aussi subir des représailles de la part d'Israël. Les armes ne trouvant une solution définitive à la crise, des négociations sont engagées entre les différentes parties avec signature de divers accords.

2- Les tentatives de règlement

Les conflits à répétition avec ses conséquences désastreuses ont emmené la communauté internationale à rechercher des solutions pour le retour de la stabilité dans cette partie du monde. Ainsi plusieurs traités de paix, ont été signés entre Israël, les arabes palestiniens et les pays arabes voisins. On peut citer :

ACCORDS OU SOMMET	DATE DE SIGNATURE	POINTS D'ACCORD OU OBJECTIFS
Accord de camp David	17 septembre 1978	Restitution du Sinaï à l'Égypte et liberté de navigation sur le canal de Suez pour Israël
Accord d'Oslo	13 septembre 1993	La reconnaissance mutuelle entre l'OLP ET Israël
Accord d'Oslo 2	28 septembre 1995	Extension de l'autonomie en Cisjordanie
Accord de Wye Plantation	23 octobre 1998	Accord sur les modalités du retrait israélien de la Cisjordanie
Les accords de Charm El-Cheik	5 septembre 1999	Une version renégociée de Wye Plantation prévoyant un accord final pour septembre 2000
Le sommet de Camp David	25 juillet 2000	Prône la création d'un Etat palestinien et le renoncement des palestiniens au « droit au retour » des réfugiés en Israël
Le Sommet de Beyrouth	28 mars 2002	Prévoit un retrait israélien de tous les territoires occupés depuis 1967 en échange d'une normalisation entre Israël et les pays arabes.
« La feuille de route » du Quartette (USA, Russie, UE et ONU) sur le Proche Orient	30 avril 2003	Prévoit un Etat Palestinien d'ici 2005
La résolution de l'ONU contre la colonisation	23 décembre 2016	Elle condamne pour la première fois depuis 1979 la colonisation israélienne
L'initiative « John Kerry »	28 décembre 2016	Une solution à deux Etats pour la paix entre israéliens et palestiniens.

REMARQUE : L'impossible paix au Moyen-Orient

Les avancées du processus de paix se heurtent encore à des hostilités de part et d'autre, et pour cause :

- Les Arabes proposent comme base de discussion, **terre pour la paix**, tandis qu'Israël veut, **paix pour territoire**.
- Contestation et intensification des actes terroristes, d'assassinats par les fanatiques ou intégristes des deux camps qui remettent en cause les accords. **L'exemple** le plus significatif est l'assassinat de **Ytzak Rabin** le 4 novembre **1995** par un extrémiste juif
- Poursuite de la politique de colonisation de terres par Israël qui refuse encore de restituer les territoires conquis.
- Le statut final qui devait s'achever le **13 Septembre 2000** n'a pu aboutir souffrance, car des dossiers sensibles sont toujours en suspend : Israël refuse tout retrait sur les lignes de Juin 1967 et veut annexer 30 à 40% de la Cisjordanie ; le tracé des frontières ; Jérusalem et son statut ; la question de l'eau ; le problème du retour des réfugiés Palestiniens.
- En 2018, la reconnaissance de Jérusalem comme ville israélienne ou « capitale éternelle » par le président américain Donald Trump a contribué à envenimer davantage les relations entre les deux communautés.

CONCLUSION

L'État d'Israël s'est constitué sur la terre de Palestine en dépit des tensions persistantes et interminables avec ses voisins arabes. Certes de nos jours, les menaces d'un nouveau conflit Israélo-arabe semblent écartées, mais l'avenir de cette région reste encore bien fragile et incertain car le vrai problème qui est l'indépendance de l'état palestinien demeure et le processus de paix se heurte encore à des hostilités farouches de part et d'autre.

EXERCICES

COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Le conseil de sécurité

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation du Moyen Orient,

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition des territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité, (...)

Affirme que l'accomplissement des principes de la charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

1. Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;
2. Cessation de toutes assertions de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

Résolution 242 du 22 novembre 1967 in Histoire terminales, Ed. HATIER, 1998, 320p, p215.

QUESTIONS

- 1) Dégagez l'idée générale et la nature de ce texte.**
- 2) Quelle obligation cette résolution du conseil de sécurité fait-elle à Israël ? Quelle devrait en être la contrepartie ?**
- 3) Expliquez la phrase suivante : « Retrait des.....récent conflit »**
- 4) Selon vos connaissances, quels sont les obstacles au processus de paix au Moyen Orient ?**

Leçon 2 : L'EFFONDREMENT DU RIDEAU DE FER

INTRODUCTION

Le rideau de fer symbolisait, pendant la guerre froide, la frontière fortifiée séparant les Etats européens tournés vers les Etats Unis, des Etats européens placés sous influence soviétique. Cette expression fut popularisée par W. Churchill à partir de son discours de Fulton en mars 1946. La construction du mur de Berlin en 1961 représente l'apogée de la construction de ce système.

À partir de 1975 des événements majeurs vont contribuer à la dislocation des différents blocs créés depuis 1947 et à l'effondrement du rideau de fer.

- Quelles sont les causes de l'effondrement du rideau de fer ?
- Quelles sont les conséquences qui en ont découlé ?

I- LES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'EFFONDREMENT DU "Rideau de Fer"

1- La conférence d'Helsinki (Finlande : Août 1975)

Elle réunit 33 Etats européens y compris l'Urss, les USA, le Canada. Ses résolutions protègent les petits Etats d'une éventuelle attaque, leur donne une autonomie vis-à-vis des grandes puissances :

- L'égalité souveraine des Etats
- La non-ingérence dans les affaires intérieures d'un état
- L'inviolabilité des frontières
- Le règlement pacifique des différends
- Le respect des droits de l'homme....

Désormais, beaucoup de pays décident de n'appartenir à aucun bloc.

2- Les difficultés et échecs du modèle communiste

L'URSS, à sa création en 1917 avait suscité beaucoup d'espoirs. Mais très vite, après quelques années d'existence, la peur, la misère et le désespoir vont s'installer à tous les niveaux :

a- Au plan politique :

- Un seul parti politique est autorisé : le parti communiste avec des dirigeants impopulaires, immuables et dictateurs.
- Le pouvoir est détenu par une classe de privilégiés : **la Nomenklatura**.
- Le pouvoir est fondé sur la répression, l'épuration et l'élimination des opposants considérés comme ennemis du peuple.
- C'est un système avec une pensée unique soutenu par la force militaire et les intellectuels

b- Sur le plan social :

- La population est privée de toutes libertés et est contrôlée par la police d'Etat qui ne tolère aucun trouble ou rassemblement hostile au système, d'où l'existence des goulags et des asiles pour enfermer et "redresser" ces leaders d'opinions subversifs.
- Le système a permis aussi l'émergence d'une classe de privilégiés et corrompus.

c- Au niveau économique :

- On a une planification excessive et étouffante avec la priorité accordée aux industries lourdes au détriment des industries de consommation et de l'agriculture.
- La collectivisation forcée des terres a entraîné une démotivation, des productions insuffisantes avec famines.
- La stagnation économique entraîne la misère sociale, développe l'absentéisme, la corruption, le laxisme et les tensions sociales.

Au total, les peuples de l'URSS et les populations des Etats communistes n'hésitent pas à manifester leur opposition aux régimes dès que l'occasion se présente.

De ce constat, en **Mars 1985, Gorbatchev (M)**, élu secrétaire du parti et chef de l'Etat en URSS, conscient de toutes ces difficultés décide d'opérer des réformes dans tout le système.

3- L'arrivée au pouvoir de Michael GORBATCHEV et ses reformes

Dès son arrivée au pouvoir, Gorbatchev initie une grande révolution sans violence en opérant de profondes réformes à tous les niveaux :

a- Au plan sociopolitique :

Il met en place la Glasnost ou transparence qui vise à rétablir la démocratie et les libertés. Avec la mise en place de la Glasnost, on assiste à :

- Démocratisation avec la création de plusieurs partis politiques,
- Pluralisme des candidatures,
- Légalisation du droit de grève,
- liberté d'expression et de religion,
- La libération et la réhabilitation de prisonniers politiques...

b- Sur le plan économique :

Il met en place la **Perestroïka** ou restructuration. Elle vise à favoriser le développement économique sans remettre en cause le système communiste. Avec la mise en place de la Pérestroïka, on assiste à :

- Légalisation de la propriété privée,
- Liberté des prix,
- L'appel aux capitaux et investisseurs étrangers,

- Libéralisation du commerce extérieur...

c- Au plan international :

- Avec les démocraties populaires (ou Etats communistes), il est favorable au changement des rapports et estime que leurs relations doivent désormais être fondées sur l'indépendance absolue et encourage même celles qui veulent s'engager dans la libéralisation politique et économique.
- Il reprend le dialogue avec les EU, on parle d'une nouvelle détente et on s'achemine vers la résolution de conflits périphériques et la signature de traités militaires (START 1 en 1991).

L'ampleur de ces réformes et de leurs interprétations contribuent à bouleverser et désintégrer l'URSS, le bloc communiste et les relations internationales.

II-LA DISPARITION DE L'URSS ET LA NAISSANCE D'UN MONDE UNIPOLAIRE

1-La dislocation et la mort de l'URSS

Les réformes mises en place par Gorbatchev créent des mécontents au sein même des organes dirigeants de l'URSS.

Pour y faire face à ces mécontentements, Gorbatchev organise un référendum pour une union renouée mais qui est freinée par un coup d'Etat des conservateurs. Face à la mobilisation populaire dirigée par **Boris Eltsine, le coup d'Etat échoue en Août 1991.**

Libéré de prison, Gorbatchev démissionne de son poste de secrétaire général du PCUS et dissout le comité central.

Dès lors, des mouvements indépendantistes émergent. Tous les Etats qui composent la fédération de l'URSS réclament et proclament leur indépendance. Ces Etats créent en **Décembre 1991**, la **CEI** (Communautés des Etats Indépendants) exceptés les **pays baltes** (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la **Géorgie**.

C'est la mort de l'URSS après **70 ans** d'existence, et l'Etat fédéral n'étant d'une forme vide, **Gorbatchev démissionne le 25 Décembre 1991.**

2-La Fin des Démocraties Populaires et la Réunification Allemande

S'appuyant sur la libéralisation du régime soviétique avec les réformes de Gorbatchev à partir de 1989, des révolutions libérales ont lieu dans les pays de l'Europe du centre et de l'Est. Elles remettent en cause les anciens régimes communistes :

- Dans la très grande majorité, cette révolution s'effectue **en douceur avec des élections libres et démocratiques** dans les pays suivants : Hongrie (1989), Pologne (1989-1990), Bulgarie (1989), Tchécoslovaquie (1989).
- **Violente avec répression et guerre civile** en Roumanie (1989), Yougoslavie (1990).

- **En Novembre 1989, chute du mur de Berlin** qui symbolisait le partage de l'Europe et la division du monde en deux blocs. **En Octobre 1990, unification des deux Allemagnes après 45 ans de séparation.**
- **En 1991** les structures communistes, témoignage de la division idéologique sont dissous : **pacte de Varsovie** (avril), **COMECON** et **KGB** (Juin).

En somme, toutes les démocraties populaires, sortent du communisme, avec changement des dirigeants et s'engagent dans la voie de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

3 -La naissance d'un monde unipolaire

❖ Un monde unipolaire autour des USA

L'éclatement de l'URSS et sa disparition confirment les USA dans leur rôle de seule hyper puissance, c'est le triomphe du libéralisme avec **la mondialisation et la globalisation**. Ils se présentent désormais comme étant les seuls capables de faire régner l'ordre sur la planète terre et de protéger ses intérêts au besoin par la force, le « **hard power** : la force brute » ; ils sont désormais les « **gendarmes** » du monde.

Du coup c'est l'avènement du **monde unipolaire** dirigé par les **USA**. Ils déterminent seuls ce qui constitue une menace pour la sécurité du monde et classent les opposants sous les vocables de terroristes ou d'Etats voyous.

Ils agissent alternativement dans le cadre de l'ONU s'il y a consensus ou **unilatéralement** avec des alliés (Somalie 1993, Haïti 1994, Irak 2003...). Cet **unilatéralisme**, assimilé à de l'impérialisme, crée un regain **d'antiaméricanisme dans le monde**.

❖ Un monde multipolaire depuis 1991?

A la vision d'un monde unipolaire dominé par les USA se substitue la réalité d'un monde multipolaire éclaté et conflictuel : 68 conflits en 2000 contre 35 en moyenne durant la guerre froide. Depuis la fin de la guerre froide, on assiste à un « **désordre mondial** » avec :

- De nouveaux types de conflits : guerres intra étatiques, religieuses, ethniques, actes terroristes...,
- Une prolifération des Etats et des armes nucléaires, biologiques et chimiques qui mettent le monde en péril.
- Une confrontation des idéologies entre modernité occidentale et tradition, entre uniformisation et défense des identités culturelles et religieuses.

Les USA doivent désormais compter avec des **concurrents de poids** :

- L'Union Européenne qui constitue la zone de libre-échange la plus aboutie au monde,
- Le Japon puissance économique et financière qui veut affirmer son rôle politique,
- La Russie qui après les difficultés fait un retour sur la scène internationale car étant une puissance nucléaire et militaire avec ses énormes réserves naturelles.
- La Chine est aujourd'hui une puissance aux prétentions mondiales qui entend s'affirmer comme un acteur diplomatique incontournable.
- D'autres pôles émergents (Brésil, Afrique du Sud, Inde) revendiquent eux-aussi un rôle accru dans les institutions internationales.

CONCLUSION

Bipolaire au départ, le monde est aujourd'hui unipolaire avec la disparition de l'URSS et la suprématie des USA : c'est la fin de la guerre froide. Cependant des tensions persistent et on assiste à l'émergence de nouvelles puissances. On parle donc non plus **d'un monde unipolaire mais plutôt d'un monde multipolaire** avec l'affirmation d'autres idéologies et valeurs (fondamentalisme, nationalisme).

Au total, la fin de la guerre froide n'entraîne ni la fin des questions, ni la fin des conflits.

CHAPITRE III : DECOLONISATION ET REGROUPEMENTS POLITIQUES

LEÇON 1 : LES FACTEURS DE LA DECOLONISATION

INTRODUCTION

Au 20^e siècle, les empires coloniaux qui s'étaient constitués au 19^e siècle, commencent à disparaître, à se désagréger : c'est la décolonisation. Ainsi, après la 2nd guerre mondiale, en Asie d'abord, puis en Afrique ensuite, les peuples colonisés s'émancipent de la domination européenne et accèdent à l'indépendance.

La naissance des mouvements nationalistes va être favorisée par des facteurs aussi bien internes qu'externes.

I-LES FACTEURS INTERNES

A- Origines et Définition du Nationalisme

Les origines du nationalisme doivent être recherchées à travers les exactions et les injustices produites par le système colonial à l'égard des colonisés. A cela il faut ajouter le mépris, la négation et la destruction des cultures, des us et coutumes des indigènes.

La prise de conscience des colonisés de toutes ses humiliations, frustrations et spoliations les poussent à revendiquer une amélioration de leur condition de vie : c'est l'éveil du nationalisme.

Le nationalisme est la prise de conscience des peuples assujettis de leur situation de dominés, d'exploités et de leur volonté de s'organiser pour défendre leur territoire, leur valeur culturelle. En somme, ils vont à la conquête de leur dignité, leur liberté longtemps bafouée.

B-Le rôle de l'école et des intellectuels

L'enseignement Occidental mis en place durant la colonisation a joué un rôle de formation et d'éveil. Les étudiants vont créer divers mouvements de protestation : **Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF), West Africa Student Union (WASU)**. Encore en entrant en contact avec les idées de liberté, de justice, d'égalité entre les peuples et de démocratie, ces élites condamnent et rejettent le colonialisme qui fait du colonisé un « sous homme ».

Ces élites sont donc les leaders des mouvements de revendication : **Gandhi (Inde), Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), Bourguiba (Tunisie), Hô chi Minh (Indochine), Sékou Touré (Guinée)...** Ils créent des syndicats (**SAA 1944**) et des partis politiques (**PDCI 1944, FLN 1954, Vietminh 1946...**) pour lutter. Leurs moyens et stratégies d'actions sont : boycotts, marches, meetings et le cas extrême la violence.

C- Essor démographique et urbanisation

L'essor démographique est lié à l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène et de santé des colonisés. Cette croissance démographique s'accompagne d'une urbanisation avec des citadins sans aucune qualification vivant dans la misère et la promiscuité.

Ces désœuvrés et surtout le prolétariat ouvrier vont revendiquer au-delà de meilleures conditions de vie, une émancipation totale. Ils sont le plus souvent mobilisés par les syndicats et les partis politiques dans les mouvements de protestation.

D- Les bouleversements socio-économiques

Durant la colonisation, les colons s'approprient les meilleures terres et refoulent les indigènes sur les terrains arides. Encore ils introduisent et imposent des cultures commerciales (café, cacao, coton, hévéa, thé...) qui ruinent l'agriculture vivrière. En plus la concurrence des produits manufacturés européens, entraînent la « mort » de l'artisanat des colonisés.

Par ailleurs, la colonisation va engendrer deux classes sociales dans les colonies. D'une part une minorité aisée pactisant avec les colons et d'autre part une masse de prolétaires et de frustrés composés surtout d'ouvriers et d'intellectuels. Ces derniers s'estiment lésés car occupant des postes subalternes dans l'administration. Au total, c'est une société de mécontents prête à lutter pour sa liberté.

II-LES CAUSES EXOGENES

A-Les Conséquences de la 2nd Guerre Mondiale

La 2nde guerre mondiale participe à l'accélération de la marche vers l'indépendance à plusieurs raisons :

- Elle a détruit le mythe de la puissance et de l'invincibilité du « blanc ».
- Grâce à leur participation à la guerre, les indigènes comprennent qu'ils sont égaux face à la souffrance et à la mort. Ceci va entraîner une évolution des mentalités qui les pousse à réclamer leur liberté.
- Pour avoir aidé le colonisateur à se libérer de l'ennemi, les colonisés réclament leur indépendance pour « service rendu ».

B-L'action des « deux super grands »

- Les Etats-Unis s'opposent à l'impérialisme par principe. En effet ayant été eux-mêmes colonisés, ils ne souhaitent pas voir un Etat le devenir. Ils sont les défenseurs des idéaux de liberté et de démocratie. En plus, ils espèrent trouver dans les nouveaux Etats indépendants, des débouchés commerciaux.
- L'URSS rejette l'impérialisme par principe idéologique. En effet pour le communisme, la colonisation est vue comme une « exploitation de l'homme par l'homme ». Elle veut aussi étendre sa zone d'influence.

D- L'action de l'ONU

Dans ses buts et principes, l'ONU est anticolonialiste. Elle va servir de tribune aux Etats décolonisés pour dénoncer la colonisation. De plus sur les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité, 03 sont anticolonialistes : EU, URSS, Chine.

E- La conférence de Bandung(Indonésie)

Cette conférence se tient en avril 1955 à Bandung avec 29 pays Afro-asiatiques (Nehru, Nasser, Soekarno...). Elle condamne la colonisation européenne, la ségrégation raciale en Afrique du sud et soutient les mouvements nationalistes. Cette conférence est vue par les Européens comme une menace directe de leurs intérêts.

F- Le panafricanisme

C'est une doctrine lancée au début du XXe siècle par des Afro-américains et des antillais : Georges Padmore (Guadeloupe), Marcus Garvey (Jamaïque), WEB Dubois (USA).

Elle prône la dignité et la solidarité de l'homme noir puis valorise sa culture. Ce mouvement a une influence capitale sur des intellectuels africains dans leur combat pour l'indépendance : **N'krumah (Ghana), Azikwe (Nigeria), Jomo Kenyatta (Kenya), Senghor (Sénégal).**

F-L'apport des religions

Les églises après avoir été avec l'armée et l'administration coloniale les véritables piliers de la colonisation, vont finir par diffuser au sein de la population les concepts de liberté et d'égalité entre tous les hommes sans distinction de races et de religions. A partir de 1946, les églises protestantes se prononcent ouvertement pour l'émancipation des colonies.

Aussi, on note la naissance de mouvements messianiques chrétiens qui condamnent la colonisation, suscitent la désobéissance civile et revendiquent la liberté : **le Harris me (Côte d'Ivoire, Libéria), le Kimbanguisme (Congo Belge), Papa Nouveau (Côte d'Ivoire).** Il faut également citer le cas de l'islam qui a servi des courants réformateurs autour de leaders charismatiques qui vont revendiquer la liberté : **le Mouridisme, la Tidjania (Sénégal)...**

REMARQUE :

La décolonisation a eu des caractères particuliers selon le pays et le régime. En général, on distingue trois (3) formes de décolonisation :

❖ La décolonisation pacifique et progressive :

La Grande Bretagne a été l'exemple même de la décolonisation pacifique en faisant franchir à ses colonies, des étapes successives.

Quant au système français, en général il ne prévoit pas d'issue de sortie ; cependant, il y a eu des décolonisations pacifiques avec des étapes.

❖ **La décolonisation violente et tardive :**

C'est une décolonisation où les peuples colonisés ont été emmenés à prendre les armes pour obtenir leur indépendance soit parce que la puissance colonisatrice s'y oppose, soit parce que les colons installés dans ces colonies ne veulent pas en entendre parler.

La France et le Portugal constituent des cas typiques de pays ayant vécus l'exemple de plusieurs guerres de décolonisation : Dans les colonies **françaises** : de 1946 à 1954 en Indochine ; 1954 à 1962 en Algérie ; dans les colonies **portugaises** : les cas de l'Angola (1975), du Mozambique (1975), de la Guinée Bissau (1974).

❖ **La décolonisation bâclée et ratée :**

C'est une colonisation au cours de laquelle la puissance n'a pas favorisé l'émergence d'intellectuelles, la cohésion sociale et divise les groupes ethniques pour mieux régner. Cela explique le réveil tardif des nationalistes et la mise en place de mouvements d'émancipation de manière désorganisée : Le **Congo belge** ; Le **Burundi, Rwanda**

Ces trois voies débouchent sur l'indépendance.

CONCLUSION

Des facteurs internes et externes ont éveillé la conscience des peuples colonisés et les ont poussés à réclamer leur autonomie. Ainsi sont nés les mouvements nationalistes, fer de lance de la lutte émancipatrice. Ces mouvements ont mené la lutte en fonction du terrain. C'est pourquoi certains ont adopté une forme de lutte pacifique tandis que d'autres ont opté pour une lutte armée.

Leçon 2 : LA DECOLONISATION DE LA COTE-D'IVOIRE

INTRODUCTION

La marche vers l'indépendance de la C.I s'inscrit dans le cadre de l'évolution générale de l'émancipation de l'Afrique noire francophone. Cette marche va se faire pacifiquement et progressivement. Elle est marquée par l'action d'un parti, le PDCI-RDA, et d'un homme : Félix Houphouët Boigny. On distingue trois grandes étapes dans la lutte émancipatrice :

- **La période de l'espoir : 1944-1947**
- **La période de lutte et répression : 1947-1950**
- **La période de collaboration à l'indépendance : 1950-1960**

I-LA PERIODE DE L'ESPOIR : 1944-1947

Un certain nombre d'éléments vont concourir à la naissance de l'espoir chez l'élite ivoirienne.

A- La Conférence de Brazzaville (Janv.-Fév. : 1944)

1-Les promesses de la conférence

Elle a été convoquée par le CFLN (**Comité Français de Libération National, 1943**) le **général Charles De Gaulle**. Elle réunit tous les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale sans aucun Africain. Elle a un double objectif : affirmer la main mise de la France sur ses colonies et répondre aux aspirations de liberté que l'on sent monter chez les intellectuels africains. A cette conférence les résolutions sous formes de promesses sont pleines d'espoir pour les africains et portent sur les points suivants :

- **La suppression du travail forcé.**
- **La représentation des indigènes dans les assemblées françaises.**
- **La création d'une assemblée locale élue.**
- **L'accès des africains à tous les emplois.**
- **La liberté d'association...**

Mais à cette conférence il n'est nullement question d'indépendance et De Gaulle affirme « **tout idée de self-government est à écarter** ».

2-La naissance du Syndicat Agricole Africain (SAA)

Le gouverneur de Côte-d'Ivoire, **André Latrille (1943)**, d'esprit libéral travaille dans le cadre de Brazzaville malgré l'opposition des colons. Ainsi il exempte les grands planteurs du travail obligatoire et cautionne la création du **Syndicat Agricole Africain (S.A.A, Juillet 1944)** présidé par Félix Houphouët Boigny. Ce syndicat par sa lutte obtient :

- **Le recrutement libre de la main d'œuvre.**
- **L'équité dans les prix d'achats des produits et du matériel agricole...**

Houphouët (F.B) est élu **député en oct.1945** avec d'autres pairs africains (30) pour participer aux travaux de la future assemblée constituante française. Déjà par leurs intenses activités ils obtiennent :

- **La suppression du travail forcé, loi F.H.B du 11 avril 1946.**
- **La citoyenneté française accordée à tous les africains, loi Lamine Gueye du 7 mai 1946.**

B- La Naissance des Partis Politiques et l'Union Française (oct.1946)

1-Les partis politiques en C.I

Ayant besoin d'une structure politique pour ses activités, un parti, le **P.D.C.I (Parti Démocratique de C.I)** naît le **9 Avril 1946** pour soutenir F.H.B. Il choisit l'**apparemment de son parti en 1946 avec le Parti Communiste Français (P.C.F)** qui soutient au parlement français la lutte revendicatrice des élus africains. En dehors du PDCI, il y a les partis suivants :

- **Parti socialiste (SFIO), Juillet 1937 avec Dignan Bailly.**
- **Parti progressiste de la C.I (P.P.C.I), Mars 1946 avec Kouamé Binzème.**
- **Bloc Démocratique Eburnéen (B.D.E), Décembre 1948 avec Etienne Djaument.**
- **Union des indépendants de la C.I (U.D.I.C.I), Mai 1949 avec Moussa Coulibaly...**

2-L'union française : Octobre 1946

A la fin de la seconde guerre mondiale, la France adopte une nouvelle constitution, le **27 octobre 1946**, qualifiée d'Union française qui regroupe les Territoires d'Outre Mer (T.O.M), les Départements d'Outre Mer (DOM) et la France métropolitaine. La nouvelle constitution apporte des réformes importantes :

- **La suppression du code de l'indigénat.**
- **La mise en place d'assemblée locale élue.**
- **La création du F.I.D.E.S (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social) etc.**

Elle a pour limite de maintenir la politique d'assimilation, de conférer des pouvoirs importants au gouverneur, de la persistance du double collège et du suffrage non universel.

Aussi la lutte étant globale, il était nécessaire pour les élus africains de se regrouper en un grand rassemblement. Ainsi **naît le 18 Octobre 1946 à Bamako (Mali), le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A)** avec comme président F.H.B. Il engage les revendications dans le cadre constitutionnel français. Mais, les événements vont vite bouleverser cette voie légale et modérée de lutte.

II-LA PHASE DE LA REPRESSION-RIPOSTE : 1947-1950

Les victoires successives du PDCI-RDA et de son leader, FHB, aux différentes élections inquiètent les colons qui vont agir.

A- L'isolement du RDA

En 1946, F.H.Boigny a apparenté son parti et le mouvement RDA, au PCF afin d'avoir un soutien parlementaire dans la lutte. Mais en 1947 avec l'avènement de la guerre froide ou les communistes sont chassés du gouvernement français, l'alliance du PDCI-RDA est blâmée et condamnée. Encore le gouverneur Latrille (A), jugé trop clément et favorable au PDCI-RDA est remplacé en **Février 1947** : les colons sont contents.

Il est fait appel à un gouverneur réputé à poigne, **Péchoux (Laurent) en Nov.1948**, qui a pour **mission de « casser », décapiter le parti pour l'affaiblir et le faire disparaître**. Il apporte alors un soutien systématique aux opposants du RDA. Il va encore chercher à exploiter tous les incidents qui éclateront, le cas échéant en susciter pour arrêter les militants et les dirigeants du PDCI-RDA.

B-Les Années de répression

Les incidents éclatent dès 1947 entre les partisans du PDCI-RDA et ceux des autres formations politiques à Séguela, Abengourou, ...et surtout avec ceux du **Bloc Démocratique Eburnéen (BDE : Etienne Djaument) le 6 février 1949 à Treichville**. A la suite de cet incident, **30 membres du PDCI-RDA dont 8 du comité directeur sont arrêtés et incarcérés à Grand-Bassam**.

Les militants du RDA réagissent en lançant une campagne de désobéissance en vue de leur libération à travers **grèves, boycotts, écrits virulents** (Dadié.B, Césaire. A) et par **la marche mémorable des femmes le 24 décembre 1949 sur la prison de Grand-Bassam**.

En 1950, les émeutes gagnent tout le pays, avec des morts à Dimbokro, Bouaflé, l'assassinat du sénateur **Biaka Boda (Janv.1950)** et plusieurs arrestations. Des militants fuient, s'exilent, démissionnent et on a l'interdiction de toutes les activités du parti en Fév.1950 sur l'ensemble du territoire.

C-Le desapparement du PDCI-RDA du PCF

Pour sortir de cet engrenage et réussir le rassemblement des forces politiques, Houphouët (F.B) décide de rompre l'apparement de son parti avec le PCF. **La rupture est officielle le 18 octobre 1950**. En échange la France lève l'interdiction qui frappe les activités du parti ; mais **la répression a duré 3ans, tué 52 personnes et environ 5000 arrestations**. Dès lors commence la période de collaboration avec les autorités françaises.

III-DE LA COLLABORATION A L'INDEPENDANCE : 1950-1960

Houphouët (F.B) ayant décidé de placer ses revendications dans le cadre constitutionnel en 1950, une **nouvelle alliance est scellée** avec la visite du ministre des colonies, Mitterrand (F) à **Abidjan en 1951**. Une entente est conclue entre le **PDCI-RDA et l'UDSR (Union Démocratique et Sociale de la Résistance)**.

Cette collaboration permet l'entrée de Houphouët (F.B) dans le gouvernement de **Mollet (Guy) en 1956** comme ministre délégué à la présidence et participe à l'élaboration de la loi-cadre avec, le ministre des territoires d'outre-mer, **Defferre (Gaston)**.

A-La Loi-cadre : 23 Juin 1956

Elle est un ensemble de mesures gouvernementales autorisées par le parlement français qui accorde une autonomie locale aux colonies avec les réformes suivantes :

- Le suffrage universel et le collège unique (blancs et noirs sur une seule liste d'électeurs).**
- L'autonomie interne de chaque colonie par la création de gouvernements locaux (le président est le gouverneur et pour vice-président le parti majoritaire : Auguste Denis).**
- **La décentralisation administrative et l'extension du pouvoir des assemblées territoriales au plan financier.**

Cette loi a pour faiblesse de donner toujours des pouvoirs considérables au gouverneur et de procéder au morcellement politique de l'Afrique francophone.

L'application de la loi-cadre se fait à la suite des élections de 1957 où le PDCI-RDA remporte tous les sièges et dirige donc le conseil de gouvernement et gère les communes. Mais en 1958 suite

aux problèmes de l'Algérie, De Gaulle revient au pouvoir en France et propose une nouvelle constitution : **la communauté**.

B-De la Communauté à l'indépendance : 1958-1960

1-La communauté : 1958

Au sein de la commission de rédaction de cette constitution, on constate la naissance de deux courants parmi les élus africains :

- Les partisans d'un **regroupement confédéral au niveau de l'AOF (Dakar) et AEF (Brazzaville) avec droit à l'indépendance**, Senghor du Sénégal.
- Les partisans d'une **évolution territoire par territoire et jugeant l'indépendance précoce**, F.H.B de C.I et M'ba Léon du Gabon.

Le président De Gaulle plus proche de la seconde conception propose la communauté qui dispose que :

- Le président de la communauté est le président de la France.**
- Tous les citoyens de la communauté sont égaux en droits et en devoirs.**
- Les Etats jouissent d'une autonomie et peuvent gérer certaines affaires (l'agriculture...)**
- La politique étrangère, économique, les finances, la défense, la monnaie, l'enseignement supérieur sont du domaine des organes communautaires.**

Il propose aux africains un choix : **oui au référendum et être membre de la communauté ou dire non et obtenir son indépendance.**

En **Septembre 1958**, il organise une tournée africaine où tous les pays africains visités votent « oui », excepté **la Guinée d'Ahmed Sékou Touré qui vote « non »** (“**Je préfère la liberté dans la pauvreté, à la richesse dans la servitude**”) et obtient automatiquement son indépendance.

2-L'indépendance de la Côte-d'Ivoire : 1960

En Janvier 1959, Senghor (Léopold) crée la **fédération du Mali (Soudan & Sénégal)** et demande l'indépendance, mais en demeurant dans la communauté. Suite à cette demande, en **Mai 1959** la constitution est révisée en son **article 86**. La fédération du Mali obtient son indépendance en **Décembre 1959**.

Houphouët (F.B) qui a créé le **Conseil de l'Entente en Mai 1959 (C.I, Haute-Volta, Niger, Dahomey)**, sollicite aussi l'indépendance qui est accordée le **7 Aout 1960 pour la Côte-d'Ivoire**. Il est élu **Président de la République de C.I à 98.7% le 27 Novembre 1960** et ne quitte ce poste qu'à sa mort le **7 Décembre 1993**.

Par ailleurs, amorcé en **1956** le processus de ralliement de tous les autres partis politiques au sein du P.D.C.I-R.D.A est achevé en **1959**; et donc **de l'accession à l'indépendance jusqu'en 1990 règne le monopartisme**.

CONCLUSION

L'émancipation de la C.I s'est faite graduellement et pacifiquement dans le cadre d'une évolution institutionnelle avec la métropole. C'est donc une décolonisation réussie pour la France qui maintient des relations privilégiées de coopération avec le pays.

EXERCICE 1 : Range dans la colonne qui convient les exemples correspondant à chacune des réformes de la décolonisation française en Côte d'Ivoire :

1. Droit pour la Côte d'Ivoire de participer à l'élection du président de la république française ;
2. Accentuation de la décentralisation administrative ;
3. Représentation de la Côte d'Ivoire à l'assemblée nationale française,
4. Possibilité d'aller à l'indépendance ;
5. Généralisation du suffrage universel direct ;
6. Représentation de la Côte d'Ivoire au sein de l'assemblée constituante française en 1945 ;
7. Création du syndicat agricole africain ;
8. Création du bloc démocratique éburnéen ;
9. Possibilité pour les assemblées territoriales de légiférer sur des sujets locaux
10. Adhésion volontaire de chaque colonie par référendum.

Réformes	Conférence de Brazzaville	Loi cadre	Communauté franco-Africaine
exemples			

EXERCICE 2: DISSERTATION

Sujet : les affrontements politiques en Côte d'Ivoire de 1948 à 1950 : causes et conséquences.

EXERCICE 3 : COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Texte : tous les moyens furent employés. On ne manquait pas d'imagination à ce moment-là en AOF.

L'on vit des militants du RDA contraints de mâcher, puis avaler leur carte d'adhérent du parti, cette carte qui était pour eux une sorte de visa d'entrée pour une société future où l'homme noir aurait les mêmes droits que l'homme blanc. L'on vit de jeunes planteurs de Niambézaria emprisonnés, simplement parce qu'ils s'étaient rendus en camionnette à une réunion de leur député Houphouët Boigny. Avant de les relâcher, on leur tondit les cheveux pour les humilier, et l'on dessina sur leur tête des sortes de croix gammées.

L'on vit des hommes attachés entre eux par une corde, promenés dans les rues, après leur arrestation.

Il eut plus grave, des hommes et des femmes battus, malmenés, torturés. Gouati-Bi- Yirié, le tisserand de Gouatifla, fut tué à coup de brodequins par un gendarme. On parla beaucoup de l'affaire du village de Tiémé, où plusieurs militants âgés dont l'Almamy de la mosquée, eurent la tête plongée dans un seau d'eau jusqu'à la limite de l'étouffement. Leur photo circulait sous le titre : « les rescapés de Tiémé »

A Zuénoula (...) tous les membres de bureau local du RDA sont arrêtés, piétinés, battus au nerf de bœuf, obligés à danser en cadence sous les coups. Deux femmes reçoivent trente coups de cravache parce qu'elles refusent de proférer des insultes à l'adresse du président du RDA. C'est là une scène parmi tant d'autres dont la Côte d'Ivoire garde le souvenir. **Les réunions ne s'en poursuivent pas moins de Korhogo à Abidjan et d'Odienné à Abengourou. On y voit des visages graves, résolus, des visages d'hommes noirs dont le rire de chaque instant a, cette fois, disparu.**

Source : C. Gérard, **les pionniers de l'indépendance** in Histoire-Géographie 3^{ème}, ed. Ceda-Hatier p.67

QUESTIONS

1. Présente ce texte : nature, idée générale et contexte historique.
2. Relève dans le texte 4 faits qui témoignent de la répression à l'encontre des militants du RDA.
3. Explique le passage souligné du texte : « les réunions ne.....disparu »
4. Identifie, selon tes connaissances, 4 conséquences de cette répression coloniale en Côte d'Ivoire.

LECON 3 : L'UNION AFRICAINE (U.A)

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, les chefs d'Etats africains, soucieux de consolider l'unité du continent et s'entraider sur le plan économique vont créer à **Addis-Abeba en 1963 l'O.U.A (Organisation de l'Unité Africaine)**. Aussi, vu les faiblesses de cette organisation et face aux nouvelles exigences du troisième millénaire, l'OUA va disparaître au profit de **l'Union Africaine (UA) en Juillet 2002 à Durban** en Afrique du Sud.

I-ORIGINES ET NAISSANCE DE L'UA

A-Rappel Historique sur l'O.U.A

Plusieurs pays africains sont indépendants en 1960 et, dès lors l'idée d'une Afrique unie avec création d'un organisme politique supranational se répand.

Ainsi après d'intenses négociations et concessions réciproques entre les différents courants (modérés & révolutionnaires) dans la marche vers cette unité, **la charte de naissance de l'OUA est signée le 25 Mai 1963 à Addis-Abeba (Ethiopie) par les représentants de 30 Etats Africains.**

De toute évidence, depuis sa création jusqu'aux années 90, si l'OUA a connu des succès (décolonisation, résolution de conflits, démantelé l'apartheid...) ceux-ci sont insignifiants par rapport à ses objectifs. Elle révèle assez d'insuffisances: pas d'unité, continents de conflits, pauvreté des pays, non respect de ses principes et résolutions... En somme, l'OUA était devenue une véritable **“coquille vide”** dont on ne se souvenait de l'existence que lors des sommets annuels des chefs d'états et de gouvernements. Un tableau assez triste, d'une organisation dépassée par les événements et en qui on ne croyait plus.

Et donc, prenant conscience de ces faiblesses, des risques de marginalisation du continent aggravées par la fin de la guerre froide et face à un environnement international dominé par la stratégie des grands ensembles régionaux (**U.E ; A.L.E.N.A ; A.S.E.A.N ; M.E.R.C.O.SU.R**), les dirigeants africains ont ressenti la nécessité de s'unir plus efficacement afin de s'adapter au nouveau contexte international: mondialisation et globalisation.

C-Les Grandes Etapes de la Création de l'U.A

Pour beaucoup d'observateurs, le vaste projet de création de l'UA est une idée du président de Lybie, **Kadhafi(M)**. Il veut donner une nouvelle impulsion à l'organisation panafricaine et donc propose une réforme profonde de l'OUA.

Il reprend à son compte, le grand dessein des panafricanistes des années 50 et 60: **N'krumah, Lumumba, Sékou Touré...** Cela dit, c'est à la suite de **4 sommets** qu'on a abouti au lancement officiel de l'Union Africaine :

-**1999** : Session extraordinaire de Syrte (Lybie) qui décide de créer l'UA.

-**2000** : Le sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif de l'UA.

-**2001** : Le sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'UA.

-**2002 (9 Juillet)** : Le sommet de Durban (Afrique du Sud) voit la naissance officielle de l'UA.

L'UA compte 55 membres et son siège se trouve à Addis-Abeba (Ethiopie). Elle s'est dotée d'objectifs et de principes.

II-LES OBJECTIFS ET ORGANES DE L'UA

A- Les Objectifs de l'U.A

Les objectifs de l'UA sont nombreux (14) : politiques, économiques, culturels et scientifiques :

- Réaliser la grande unité et la solidarité entre les pays et les peuples de l'Afrique.
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent.
- Défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres.
- Promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme
- Permettre au continent de jouer un rôle plus important dans l'économie mondiale.
- Promouvoir les recherches scientifiques et technologiques.
- Réaliser le développement durable dans tous les domaines d'activités pour relever le niveau de vie des peuples africains.
- Eradiquer les maladies évitables et promouvoir la santé sur le continent.

B- Les Principes

Seize principes ont été retenus et on peut citer entre autre :

- Respecter les frontières au moment de l'accession à l'indépendance.
- Règlement pacifique des conflits entre les Etats membres.
- Droit de l'Union d'intervenir dans un état membre sur décision de la conférence.
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la justice sociale, les principes démocratiques.
- Respect du caractère sacro-saint de la vie humaine, condamnation et rejet de l'impunité, des assassinats politiques, des actes de terrorisme et des activités subversives.
- Condamnation et le rejet des changements anti-constitutionnels de gouvernements (coup d'Etat ; putsch ; coup de force ; rébellion,...).

C- Les Organes de L'Union et leur Fonctionnement

Les organes de l'Union sont l'objet des articles 5 à 22 de la charte et se répartissent en trois grandes catégories :

1-Les organes politiques

On peut citer :

a-La conférence de l'Union

Elle est composée des chefs d'Etat et de gouvernement ou de leurs représentants. Elle est l'organe suprême et se réunit au moins une fois par an en session ordinaire ou en session extraordinaire. La présidence est assurée pendant un an par un chef d'Etat.

L'actuel Président de la Conférence est le sud-africain **CYRIL RAMAPHOSA**.

b -Le conseil exécutif

Il est composé des ministres des affaires étrangères ou de tous autres ministres ou autorités désignés par les gouvernements des Etats membres. Il se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an ou en session extraordinaire. Il assure la coordination et décide des politiques dans les domaines d'intérêt commun pour les Etats membres.

c-La commission

Elle est le secrétariat de l'Union et est composée d'un président, du ou des vice-présidents et des commissaires et sont assistés par un personnel. Le président est élu pour 5 ans renouvelables et il veille à l'exécution des décisions prises par l'UA.

L'actuel Président de la Commission est le **Tchadien MOUSSA M. FAKIR**

d-Le conseil de paix et de sécurité

Il est composé de 15 membres élus par la conférence de l'Union et chargé de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité ; d'anticiper et prévenir les conflits et élaborer une politique de défense commune.

Il fait des recommandations à la conférence pour une intervention dans un Etat dans des circonstances graves (crimes de guerre, génocide...) et se réunit au moins deux fois par mois. Il est prévu la création d'une force africaine (les **Casques Blancs**) en attente qui interviendrait à la demande de la conférence ou du conseil.

e-Le parlement panafricain

Il est composé des représentants de tous les pays membres. Son rôle est de voter des résolutions et d'examiner des nouvelles adhésions. Ce parlement est toujours en chantier.

f-Les comités techniques spécialisés et le comité des représentants

permanents

Les comités techniques spécialisés sont responsables devant le conseil exécutif et sont composés des ministres ou des hauts fonctionnaires chargés des secteurs relevant de leurs domaines respectifs de compétence.

Le comité des représentants permanents est chargé de la préparation des travaux du conseil exécutif.

2-Les organes à caractère économique, financier et judiciaire

a-Le conseil économique, social et culturel (ECOSUC).

C'est un organe consultatif composé des représentants des différentes couches socioprofessionnelles de l'Union.

b-Les institutions financières

Elles sont au nombre de trois :

- La Banque Centrale Africaine (BCA).
- La Banque Africaine d'Investissement (BAI).
- Le Fonds Monétaire Africain (FMA).

c- L'organe judiciaire

C'est l'organe judiciaire de l'Union. Elle est chargée de trancher les différends entre les Etats membres.

III-BILAN D'ACTIVITES DE L'UA

A-Quelques Acquis

Depuis sa création, l'UA a mené quelques actions en faveur de la paix en Afrique :

- L'envoi d'une mission de paix de l'UA au Soudan
- L'appui au processus de paix en Somalie 8.000 hommes dès 2007.
- L'intervention de l'UA pour la résolution des crises en République Démocratique du Congo, au Libéria, en Côte d'Ivoire et maintenant au Mali.
- La suspension de nombreux pays dans lesquels se sont produits des changements de dirigeants suite à des coups d'Etat : le Togo en 2005, le Mali en 2012, la République Centrafricaine en 2013, le Burkina Faso en 2015 et plus récemment le Soudan en 2019...
- Accord sur la zone de libre-échange continentale Africaine(ZLECA) signé le 21 mars 2019 et qui doit instituer un marché commun entre les 55 Etats membres de l'Union.

B-Déjà des Limites

A peine sortie des fonds baptismaux, l'UA montre des signes de faiblesses :

- Retard dans la mise en place des institutions qu'elle s'est dotée et de plus le président de la commission se plaint de ne posséder aucun pouvoir de décision.
- Manque de moyens financiers pour exécuter ou mener ses programmes de développement et ses missions de paix.
- Non-respect de ses principes par certains Etats et légitimation de l'accession au pouvoir par des moyens non démocratiques (Centrafrique : Bozizé, Congo-Brazzaville : Sassou N'guesso, Mauritanie, Guinée : les militaires...).
- L'UA n'arrive pas à se prononcer d'une seule voix sur la gestion des crises. Exemple en Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011 ; en Lybie en 2011...
- Une intégration économique encore lente.
- Les institutions financières ne sont pas encore fonctionnelles
- Dans la résolution de certaines crises l'UA est gênée ou contrariée par des grandes puissances qui veulent préserver leurs intérêts (Côte-d'Ivoire, Darfour, Lybie...)

L'UA étant l'espoir d'une Afrique « debout », ses dirigeants doivent vite redresser l'organisation.

C-Les Défis à Relever

Pour être crédible et dynamique l'UA doit :

- Mettre sur pied, dans un bref délai toutes ses institutions pour fonctionner normalement.
- S'agissant de la démocratie, qui est un défi majeur d'autant plus que son prédécesseur, l'OUA, n'a rien fait pour l'encourager durant 37 ans, l'UA devra marquer sa différence en appliquant à la

lettre les principes qu'elle s'est fixés à savoir « la condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement ».

- Dans le maintien de la paix, se doter rapidement des moyens militaires (armée permanente) et financiers conséquents pour intervenir et éradiquer les nombreux conflits qui persistent sur le continent.
- Au plan diplomatique, pouvoir s'affirmer et s'assumer sur la scène internationale.

CONCLUSION

La naissance récente de l'UA fait renaitre l'espoir pour une Afrique qui était à la croisée des chemins et qui cherchait à s'affirmer sur la scène politique internationale. Cette ambition n'est réalisable que si les Africains se donnent les moyens de leur politique et s'ils respectent scrupuleusement les principes qu'ils se sont assignés.